

Équité, Genre et le Développement Rural



La Valorisation des
Potentiels Economiques.
Etude sur les Approches
Équité et Genre des
Projets « Shisun »
et « Jigiya »

Par : Dorothee Lötscher
Etudiante MAS
Développement et
Coopération (Nadel)
ETH Zurich

Résumé

Les femmes et les indigents du Sud-est du Mali représentent un potentiel important pour la lutte contre l'indigence ; pourtant leur participation économique est freinée par plusieurs obstacles : L'accès limité aux moyens financiers les empêche de procurer des ressources ; des urgences les poussent à vendre leurs produits à un bas prix et réduisent leur capacité d'investir. La situation des femmes se caractérise par un contrôle limité : elles ajoutent une part de leurs revenus au fonds du ménage et ne contrôlent ni des moyens financiers ménagères et familiales ni des ressources (naturelles) ou de foncier. Des normes sociales limitent leur mobilité, leur capacité d'expression et leur participation aux activités publiques.

Une étude qualitative des expériences de deux projets ruraux dans le Sud-est du Mali montre que l'adhésion des femmes et des indigents aux organisations de développement est renforcé par leur encouragement et par la permission de payer la cotisation par acompte. Les femmes et les indigents sont économiquement activés par des formations techniques socialement et géographiquement proches aux bénéficiaires et par la distribution d'intrants à crédit. La commercialisation groupée améliore leurs revenus. La responsabilisation des groupements féminins, le ciblage de leurs besoins, la sensibilisation du publique et la collaboration avec des structures dominés par des hommes valorisent des activités féminin, renforcent leur intégration à la vie publique et facilitent ainsi l'accès des femmes aux ressources. Le succès des activités de développement rural se base sur un renforcement organisationnel.

Ces activités contribuent à l'activation économique et organisationnelle des femmes et des indigents et améliorent la situation financière et alimentaire des ménages ruraux. Elles renforcent la position sociale de la femme et la confiance entre hommes et femmes. L'effet des activités des projets peut être consolidé par une systématisation du dialogue équité/ genre, un ancrage amélioré des activités à la base, un renforcement organisationnel de la base et un échange horizontal des acteurs.

Remerciements

L'étude équité/ genre est élaborée en collaboration avec une multitude de paysannes et paysans, des organisations de base et des organisations faitières. Ces partenaires ont contribué la plupart des informations et des idées mentionnées dans ce rapport et méritent un grand merci pour leur engagement et leur hospitalité. Parmi eux je remercie surtout nos logeurs et logeuses et leurs familles qui nous ont toujours bien nourri, accueilli et soutenu dans notre travail. Je remercie aussi les bureaux des organisations faitières et des organisations de base qui ont garanti la réussite des réunions. Des bons partenaires étaient également Evariste Sanou et Lamine Sidibé : leur traduction était indispensable pour le succès des activités et leurs explications m'ont familiarisée avec les langues et les cultures maliennes.

Au long de mon travail j'avais un appui excellent par tous les niveaux d'Intercooperation. Je remercie particulièrement l'équipe d'Antenne Intercooperation à San, tout d'abord Mme Rosaline Dacko, chargée de projets, et Lassana Keïta pour leur disponibilité et leur soutien dans tous les domaines de travail. Je remercie aussi Chaka Dao, Abdoulaye Touré et Sidi Touré pour leur support culturel et linguistique ainsi que pour l'animation de mon travail. Merci aussi à Moussa Namou, Adou Guindo et Sekou Diallo. Je remercie spécialement Herman Mulder, délégué d'Intercooperation au Sahel, Celestin Dembele, délégué adjoint, Mamadou Diarra et toute l'équipe de la délégation Intercooperation au sahel qui m'ont donné des appuis importants pendant toutes les phases de travail ainsi qu'Intercooperation à Berne, notamment Eric Chevallier et Nicole Clot, pour leur engagement pendant mes préparations. Merci aussi à Marylaure Crettaz de la DDC à Berne.

Finalement, je remercie ma famille et Andy Caviezel pour leur support tout au long de mon chemin professionnel.

Acronymes

AIC	Antenne d'Intercooperation à San
CL	Convention Locale (représentation inter-villageoise des comités villageois responsables pour la gestion des ressources naturelles)
IC	Intercooperation
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
OPF	Organisation Paysanne Faitière
OP	Organisation Paysanne (de base)
CT	Collectivité Territoriale (Commune)
ST	Service Technique
PRA	Participatory Rural Appraisal
EF	Exploitation Familiale
IF	Institution Financière
PAM	Programme Alimentaire Mondial de Nations Unies
PL	Partenaire Limitrophe
PRP	Personne Ressource Paysanne
DIC	Délégation d'Intercooperation au Sahel
PRO	Personne Ressource Organisationnelle
PDESC	Plan de Développement Economique et Sociale Communale

Tableau de matière

Résumé	1
Remerciements	2
Acronymes.....	3
Tableau de matière	4
Liste de Figure.....	5
Liste de Tableaux	5
Part I Introduction : Le contexte de l' « étude équité/ genre »	
1. Définitions.....	6
1.1 Genre	6
1.2 Equité	7
1.3 Ménage, famille, exploitation familiale	7
2. La stratégie genre de la DDC	7
3. Contexte de l'étude	8
3.1 Antenne d'Intercooperation à San et ses partenaires.....	8
3.2 Projet "LED-Jigiya"	8
3.3 Projet "NRU-Shisun".....	9
3.4 Contexte régional.....	9
4. La problématique et l'objectif de l'étude « équité/ genre ».....	10
5. La méthodologie de l'étude	10
Part II Présentation de la situation initiale : Le contexte des projets capitalisés	
1. La structuration sociale et économique des villages, des familles et des ménages	14
1.1 Les villages, les familles et les ménages comme entités sociales	14
1.2 Répartition de travail et activités économiques	14
1.3 L'utilisation des revenus féminines et le contrôle sur les ressources	15
2. Situation alimentaire et financière des ménages.....	16
3. Accès aux ressources	16
3.1 Accès au foncier et à la culture agricole	16
3.2 Accès à la ressource karité	17
3.3 Accès aux finances.....	17
3.4 Accès aux outils et aux intrants.....	17
3.5 Accès au savoir et aux formations.....	18
4. L'intégration des femmes et des indigents dans la vie publique.....	18
5. La participation des femmes aux activités de développement	18
6. Définition de l'indigence	19
Part III Présentation des données: Mesures, changements et obstacles en domaine équité/ genre	
1. Intégrer équité/ genre dans les activités agricoles: Le cas du projet « LED-Jigiya »	20
1.1 Encouragement et sensibilisation des femmes et des indigents	20
1.2 Facilitation d'adhésion : mode de paiement des cotisations et des parts sociales.....	21
1.3 Accès au savoir par la pratique villageoise.....	22
1.4 Accès amélioré aux intrants : paiement par crédit et propre production	24
1.5 Obstacles non ciblés: accès aux outils agricoles, au foncier fertile et à l'eau	25
2. La promotion de genre et la protection des ressources naturelles : Le cas du projet « NRU-Shisun »	26
2.1 « Un projet pour les femmes par les femmes » : les femmes ciblées	26
2.2 Sensibilisation sur les besoins pratiques féminines.....	26
2.3 Les organisations féminines et les structures publiques : intégration mutuelle.....	27
2.4 Obstacles non ciblés: Instabilité de l'accès aux amandes de karité, charge de travail et divagation du bétail.....	29
3. Contexte économique : accès aux revenus financières.....	29

3.1	Commercialisation groupé.....	29
4.	Contexte organisationnel: la base de la participation des femmes et des indigents	31
4.1	Renforcement organisationnel.....	31
5.	Résumé et conclusions de la part III	32
5.1	Résumé des activités et approches clés.....	32
5.2	Résumé des changements	33
5.3	Résumé des obstacles	33
5.4	Conclusions : améliorations et activités additionnelles proposés	34
Part IV Discussion: L'importance des projets pour l'équité et le genre		
1.	Les changements en aspects équité et genre	36
1.1	La contribution des projets à l'équité genre	36
1.2	La contribution des projets à la lutte contre l'indigence	37
2.	Les changements concernant la prise d'influence	38
Part V Conclusion: Réflexions à la mise en œuvre d'équité genre en contexte rural sahélien		
1.	La promotion d'équité	40
1.1	Intégration des femmes aux réseaux socioprofessionnelles	40
1.2	Intégration des efforts féminines aux activités publiques	41
2.	Renforcement de la visibilité des efforts féminins	41
3.	Renforcement des capacités féminines	41
4.	Participation à la prise de décision ?	42
Bibliographie.....		43
Annexe		
Annexe 1 :	Liste des partenaires d'étude	44
Annexe 2 :	Outils d'étude.....	46
Annexe 3 :	Catégories d'analyse	74

Liste de Figure

Figure 1 :	La structuration des programmes appuyés par l'AIC.....	8
------------	--	---

Liste de Tableaux

Tableau 1 :	Participants des rencontres au niveau faitier.....	11
Tableau 2 :	Villages visités pendant la collecte de données.....	12

Part I

Introduction :

Le contexte de l' « étude équité/ genre »

Une distribution inéquitable de pouvoir implique un manque d'accès et de contrôle sur des ressources ; finalement elle est à l'origine de la marginalisation et de la pauvreté. (Intercooperation, Internet), L'équité entre tous les groupes sociaux et entre les hommes et les femmes en spécifique représente donc une finalité des efforts de développement.

La Direction de la Coopération et du Développement (DDC) Suisse a alors intégré le « genre » comme sujet transversal dans sa stratégie de coopération au Mali (StraCoMa). (DDC¹, Internet) En ratifiant des conventions sur les droits humains et surtout la « Convention Internationale sur l'Elimination des toutes formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDAW) », (CDD/ FLASH, 2006, p. 3) l'Etat Malien a donné un cadre légale aux efforts en domaine genre.

Considérant sa déclaration qu' « EN MATIERE DE GENRE LES DISPARITES RESTENT IMPORTANTES (...) », la Délégation Intercooperation au Sahel (2009, p. 3) a décidé de réfléchir à la mise en œuvre pratique des efforts équité et genre en contexte du développement rural sahélien. Une étude qualitative des expériences de trois projets était faite dont les résultats sont présentés dans ce rapport. Le document présent montre les perceptions des partenaires et des groupes cibles des projets rurales. Il est fait comme contribution aux discussions pratiques en domaines équité et genre. Même si se servant des outils des sciences sociales cette étude n'est pas considérée comme recherche scientifique¹.

La première et la deuxième part du rapport décrivent le contexte de l'étude et des projets. Les résultats de l'étude – les mesures renforçant la participation des femmes et des indigents ainsi que des améliorations proposées en domaine équité/ genre – sont présenté dans part III et discuté dans part IV. La part V désigne des éléments de réflexion sur la mise en œuvre d'équité genre en contexte rural sahélien.

1. Définitions

1.1 Genre

Basé sur la définition de la DDC, (DDC², Internet) le terme « genre » est compris dans ce rapport comme relation sociale entre hommes et femmes qui représentent deux groupes socialement construits. « (...) AU TRAVERS DE LEURS ACTIVITES, LES FEMMES AUSSI BIEN QUE LES HOMMES FORGENT LES NORMES ET LES ROLES SOCIAUX ET ILS LES REPRODUISENT EN SE CONFORMANT A CERTAINES ATTENTES. LES HOMMES AUTANT QUE LES FEMMES ONT LA CAPACITE D'INDUIRE DES CHANGEMENTS DANS LES RAPPORTS SOCIAUX DE GENRE. CES RAPPORTS NE SE PERPETUENT PAS SEULEMENT ENTRE MAIS AUSSI PARMIS LES HOMMES ET LES FEMMES (P. EX. DANS LES RAPPORTS MERE-FILLE OU PERE-FILS). » « Genre » doit être différencié de « sexe » qui décrit les caractéristiques biologiques séparés de leurs attribution sociales.

¹ Les questions de travail, la discussion des données et les conclusions ne s'orientent pas à une base et au discours scientifique.

Les aspects concluants du terme **genre** sont donc :

- Sa construction sociale
- Sa dépendance du contexte
- Son évolution perpétuelle
- Son interrelation avec des autres rapports sociaux
- Sa représentation des rapports de pouvoir

1.2 Equité

S'orientant à la définition « égalité entre hommes et femmes » de la DDC, le terme « équité » est compris dans ce rapport comme finalité de permettre à tous les groupes sociaux « LES MEMES CHANCES, LES MEMES POSSIBILITES » DE DEVELOPPEMENT. LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT CIBLANT L'EQUITE « NE VISENT PAS SEULEMENT OU NECESSAIREMENT A FAIRE PARTICIPER LE MEME NOMBRE DE FEMMES ET D'HOMMES (...) AUX ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT, NI A RESERVER UN TRAITEMENT EN TOUS POINTS IDENTIQUE AUX FEMMES ET AUX HOMMES (...). ILS NE PRETENDENT PAS RENDRE LES FEMMES ET LES HOMMES EGAUX, L'EGALITE COMPREND LE DROIT A LA DIFFERENCE. PROMOUVOIR CETTE EGALITE C'EST TENDRE VERS UNE SOCIETE OU LES FEMMES ET LES HOMMES (...) PEUVENT S'EPANOUIR EQUITABLEMENT TOUT EN CONTRIBUANT A MODELER LA SOCIETE A LAQUELLE ILS/ELLES ASPIRENT. » (DDC², Internet)

Pour éviter que le but du travail en domaine « équité » soit compris comme égalisation et pour souligner le droit à la différence, DIC au Sahel préfère d'utiliser le terme « équité ». En outre, la définition d'équité dans ce rapport inclus tous les groupes sociaux, même si – pour des raisons pratiques – l'étude « équité/ genre » s'est réduit sur **l'équité entre hommes et femmes et entre indigents et aisés**. La définition d'indigence dans le contexte des projets a été élaboré par des partenaires et groupes cibles des projets capitalisés et se trouve dans le chapitre 6 de la part II de ce rapport.

Le terme **équité** indique donc les aspects essentiels suivants :

- Une finalité sociale
- L'accès de tous les groupes sociaux au développement
- L'accès de tous les groupes sociaux à la conception de la société

1.3 Ménage, famille, exploitation familiale

La « famille » et le « ménage » sont des termes fréquemment mentionnées par des partenaires d'étude. Dans ce rapport les termes sont utilisés d'après la définition de Durrer et Konaté (2007, p. 16/17) pour le contexte des cercles Yorosso et Sikasso :

- Le terme « **ménage** » est synonyme du terme bambara « Gwa » qui représente la famille nucléaire et qui est géré par le « chef de ménage »
- La « **famille** » représente le terme bambara « Dou ». Elle est gérée par le « chef de famille » et est constituée d'un ou de plusieurs ménages. Les membres d'une « **exploitation familiale** » « CULTIVENT ENSEMBLE, MANGENT ENSEMBLE ET POSSEDENT DES BIENS EN COMMUN ».

Pourtant, les partenaires des interviews de ménage ne distinguaient pas toujours le terme « chef de ménage » du terme « chef de famille », même si la position correspondante n'est pas occupée par la même personne.

2. La stratégie genre de la DDC

La stratégie genre de la DDC (DDC³, Internet) insiste sur la **considération du contexte** et sur le **dialogue avec des partenaires**. La DDC perçoit les **femmes et les hommes comme complémentaire** dont les avis doivent être respectés. La DDC diffère trois stratégies en domaine genre:

- **Genre comme thème transversal** : le genre est pris en compte pendant toutes les étapes du cycle de projet et de programme pour garantir l'intégration des besoins spécifiques des femmes et des hommes (exigences minimales).

- Des programmes spécifiques de **promotion d'équité** visent l'équité dans un secteur ou un thème avec le but de création de conditions permettant de « prendre le destin en main »
- Mesures destinées à **institutionnaliser l'équité au sein des organismes** : ces mesures sont basées sur l'attention et le suivi constant pour veiller à l'existence d'équité

3. Contexte de l'étude

Trois projets appui par l'Antenne Intercooperation (AIC) à San étaient intégrées dans l'étude « équité / genre » : les projets « LED-Jigiya » et « NRU-Shisun » et un projet complémentaire au projet « LED-Jigiya », « Canton de Vaud »

3.1 Antenne d'Intercooperation à San et ses partenaires

L'Antenne d'Intercooperation (AIC) à San se situe en Sud-est du Mali et se décrit comme « REPRESENTATION LOCALE DE LA DELEGATION INTERCOOPERATION AU SAHEL » qui « ASSURE LES ACTIVITES OPERATIONNELLES DES PROJETS ET PROGRAMMES DE LA D-IC SAHEL DANS LES REGIONS DE SEGOU ET SIKASSO » (AIC¹, 2009, p. 3)

Les projets capitalisés sont gérés par l'AIC à San en collaboration avec des organisations paysannes faitières (OPF). Ces **partenaires limitrophes**² (PL) des projets représentent des organisations paysannes (OP) de base ou des individus. Ils participent à toutes les étapes du cycle de projets. Les partenaires limitrophes collaborent avec des **partenaires stratégiques** comme les CT, les services techniques, les chambres d'agriculture, les opérateurs économiques ou les institutions financières (IF).

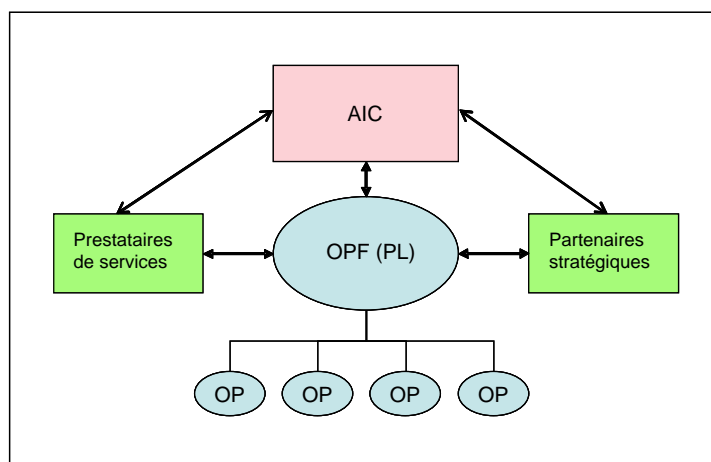


Figure 1 : La structuration des projets appuyés par l'AIC

3.2 Projet « LED-Jigiya »

Le projet « LED-Jigiya³ » est financé par le Service Liechtensteinois de Développement (LED). Il est actif dans 5 cercles maliens (région de Ségou : Tominian, San, Bla ; région de Sikasso : Koutiala et Yorosso). Ses activités ont démarré en 2007 et ont été planifiées pour une première phase de trois ans. (AIC¹, 2009)

² Le terme « partenaire limitrophe » se réfère à la « cartographie des incidences », une méthodologie de gestion de cycle de projet et programmes qui les comprend comme « PERSONNES, GROUPES OU ORGANISATIONS EN CONTACT DIRECT AVEC LE PROJET ET AVEC LESQUELS ON PEUT S'ATTENDRE A CE QUE LE PROGRAMME EXERCE UNE INFLUENCE. » (CRDI, 2002)

³ Selon l'offre le projet s'appelle officiellement « diversification agricole comme alternative à la culture du coton dans le sud est du Mali »

Le projet agit dans le contexte agricole et se sert de l'approche filière. Il s'oriente à trois dimensions : une dimension économique, une dimension technique et une dimension socio-organisationnelle. Sa **vision** considère les changements suivants (AIC³, 2006, p. 6-7):

- Diversification et adaptation des produits agricoles aux exigences environnementaux et du marché
- Modification des rapports de force sur le marché à l'avantage des exploitations familiales (EF)
- Amélioration de la productivité agricole en introduisant des innovations techniques et technologiques
- Facilitation de l'accès des exploitations familiales (EF) aux moyens et facteurs de production
- Autonomisation des OPF et renforcement de leur capacité de rendre des services aux EF
- Renforcement des partenariats des OPF et les investissements des collectivités territoriales (CT)

Pour valoriser les produits transformés d'un partenaire limitrophe, le **canton de Vaud** Suisse finance un projet⁴ complémentaire à « LED-Jigiya ». Ce projet appui des femmes réunies dans une nouvelle coopérative de traiter, transformer et commercialiser le fonio produit par l'OPF partenaire de « LED-Jigiya ».

3.3 Projet « NRU-Shisun »

Le projet « NRU-Shisun⁵ », financé par la coopération Suisse, intervient depuis 2008 dans 3 cercles maliens (Tominian, San, Koutiala) ainsi que dans deux régions burkinabées⁶. Au Mali, le projet est mis en œuvre en collaboration avec **deux partenaires limitrophes féminines**.

Le projet se situe dans le secteur forestier mais inclut les aspects économiques en appliquant l'approche filière. La **vision** du projet « NRU-Shisun » contient les aspects cruciaux suivants (AIC², 2009, p. 3):

- La domestication, la régénération et la protection de la ressource karité en renforçant la participation des femmes à la gestion des parcs de karité
- La valorisation du karité et la participation des femmes à la concertation entre les acteurs de la filière économique de karité

3.4 Contexte régional

Une multitude d'aspects⁷ forment le micro-contexte spécifique des zones d'interventions. Tableau 2 (chapitre 5) montre le contexte administratif et ethnique des zones considérées pendant l'étude⁸.

Contexte économique

Selon le Programme Alimentaire Mondiale (PAM, p. 22) les zones d'intervention de l'étude équité/genre sont caractérisées par la production vivrière qui est complétée par la culture de coton (cercles de Yorosso, San et Bla), de divers produits agricoles (région de Ségou) et par l'élevage (région de Ségou).

Le Mali et surtout les régions Ségou et Sikasso sont considérées comme autosuffisantes en céréales sèches qui sont cultivées pour l'autoconsommation. Néanmoins, la sécurité alimentaire des ménages – notamment des ménages ruraux (PAM, p. 54) – est limitée par le pouvoir d'achat, les habitudes alimentaires et les facilités de circulation des produits. (OHD, PNUD, p. 85) Le PAM constate dans les

⁴ Ce projet s'appelle « Canton de Vaud : Valorisation et Transformation de Fonio » ; dans ce rapport il est nommé « Canton de Vaud »

⁵ Le nom officiel de « NRU- Shisun » est « projet de gestion durable du parc à karité au Mali et au Burkina Faso » ; « NRU » se réfère à l'ancienne section de la coopération Suisse responsable pour ce projet

⁶ Les activités du projet Shisun au Burkina Faso n'étaient pas considérées pendant l'étude équité/genre et ne font pas part des explications dans ce rapport

⁷ Ces aspects sont p.ex. la proximité aux centres commerciaux, l'histoire d'un village et l'expérience des organisations villageois en coopérant avec des projets et programmes de développement, l'appartenance ethnique.

⁸ Comme des informations sociologiques considérant la situation au niveau des cercles ne sont pas facilement disponibles, ce chapitre décrit le contexte économique et social au niveau régional.

régions⁹ de Ségou et Sikasso une insécurité alimentaire sévère¹⁰ de 12%-14% qui est conditionnée par les habitudes alimentaires. (PAM, S.53)

Contexte genre

Selon l'étude du ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille sur les rôles économiques et sociaux des femmes au Mali (CGI/ONG, 2002), le genre est un critère important pour la répartition du travail : Dans le contexte rural et périurbain malien, les femmes sont responsables pour les tâches domestiques « EN QUASI-TOTALITE » tandis que les hommes sont responsables pour la gestion du domaine public. (CGI/ONG, 2002, p. 29/ 44) Dans les régions Ségou et Sikasso 43% et 57% des femmes participent d'ailleurs à l'agriculture collective de ménages, de familles et individuelle ainsi qu'au maraichage (52% et 48%). L'élevage individuel ainsi que la collecte et la transformation des fruits sauvages représentent des autres activités des femmes rurales et périurbaines au Mali. Ces activités sont appuyées par des filles et belles-filles. (CGI/ONG, 2002, p. 30)

Les femmes rurales et périurbaines maliennes contribuent par leurs activités surtout à l'alimentation des ménages. Pourtant, les surplus sont commercialisés et les revenus générés sont utilisés pour les charges des ménages¹¹.

4. La problématique et l'objectif de l'étude « équité/ genre »

Les projets « NRU-Shisun », « LED-Jigiya » et « Canton de Vaud » (chapitre 3) intègrent les sujets équité et genre à leurs activités. Les expériences d'AIC à San, de ses partenaires limitrophes (chapitre 3.1) et de ses groupes cibles représentent donc un potentiel crucial pour le travail de la coopération de développement rurale au Sahel. Pour systématiser ces expériences, une étude sur les approches équité et genre des trois projets était réalisée.

Se basant sur la pratique et la perception des personnes directement touchées par des mesures de développement, cette étude vise à enrichir les réflexions et les discussions concernant les approches pratiques et la mise en œuvre adaptée en contexte des activités équité/ genre. Elle n'a pas de but scientifique (voir note 1 de bas de page).

5. La méthodologie de l'étude

L'objectif de l'étude équité/ genre (chapitre 4) demande une méthodologie ouverte pour les expériences des paysans et paysannes et pour des nouveaux aspects. Ces derniers ne peuvent pas être découverts par des outils standardisés s'appuyant sur des variables connus en avance. Je me suis donc servi d'une approche qualitative des sciences sociales. L'objectif des études qualitatives est la compréhension des perceptions subjectives et la découverte des cohérences¹². Ce n'est pas la recherche de la distribution des variables sociales ou la justification d'une réalité objective¹³. (Flick, U. et al, 2000)

⁹ La catégorisation du PAM est basé sur des zones de système de vie représentés dans des régions et ne pas directement sur des régions

¹⁰ Caractérisé par une « CONSUMMATION QUASI NULLE DE TOUS LES PRODUITS AUTRES QUE LES CEREALES/TUBERCULES » (PAM p. 51/52) et une grande importance d'huile et de sucre dans la nourriture.

¹¹ La contribution des femmes rurales et périurbaines maliennes aux charges des ménages est estimée à 22-42%. (CGI/ONG, 2002, p. 44)

¹² Il s'agit d'une découverte et ne pas du teste de corrélations de et régressions statistiques.

¹³ En contexte des sciences sociales l'existence d'une réalité objective est contestée par la théorie du constructivisme. Toutefois, les résultats des études qualitatives peuvent servir à l'élaboration de nouvelles hypothèses testées par des outils quantitatives.

L'objectif de l'étude équité/ genre (chapitre 4) est concrétisé par la formulation de quatre **questions de travail**¹⁴ qui ont guidé l'élaboration des outils pour la collecte et l'interprétation des données :

- A. Comment les femmes et les hommes concernés par les projets « NRU-Shisun » et « LED-Jigiya » perçoivent-elles/ ils la situation initiale équité/genre sur laquelle les projets sont basés?
- B. Comment les femmes et les hommes concernés par les projets « NRU-Shisun » et « LED-Jigiya » perçoivent-elles/ ils les changements (prévus et non-prévus, positifs et négatifs) réalisés concernant la situation des femmes, la situation des hommes, la situation des indigents, la relation homme-femme et aisés-indigents ?
- C. Par quelles mesures les projets améliorent la participation des femmes/ des indigents, spécialement relatif aux sujets « prendre décision » et « définition des priorités de développement » ?
- D. Quels aspects et activités additionnels devraient être incorporés dans les projets pour que ses objectifs soient atteints en considérant le sujet équité/genre ?

L'étude cible la **perception individuelle** des femmes et des hommes concernés par les projets. Les niveaux de village, de famille, de ménage ou de projet sont considérés selon leur importance pour les individus.

Suivant l'approche qualitative qui demande la pertinence des sources de données à place de la représentativité, les **partenaires d'étude** « équité/ genre » correspondent aux partenaires limitrophes (PL) (chapitre 3.1) et aux groupes cibles des projets « LED-Jigiya », « NRU-Shisun » et « Canton de Vaud ». Pour connaître le contexte des projets, des données étaient d'ailleurs collectées en collaboration avec des autres habitants des villages couverts par les projets. En outre, des observations personnelles et des discussions pendant des activités générales des projets font part des données.

Avant la collecte des données, j'ai rencontré une représentation de chaque partenaire limitrophe des trois projets. Après une présentation mutuelle les participants ont fait le **choix des villages visités** en respectant une diversité régionale¹⁵ et structurelle¹⁶ et ont élaboré un chronogramme de travail.

En totale j'ai travaillé avec les **organisations de base (OP)** de sept villages, dont quatre participant à « LED-Jigiya » et trois à « NRU-Shisun ». En outre, j'ai travaillé avec tous les dix **bureaux des partenaires limitrophes**¹⁷. Une liste détaillée des partenaires et des activités se trouve en annexe 1.

N° de la visite	Projet	Nom des partenaires
1	NRU-Shisun	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cèsiri du Bwatun (Union Cèsiri des productrices et transformatrices de karité) : PL ▪ Convention Locale de San (CL de San) : structure inter-villageoise pour la protection des ressources naturelles ▪ FUAPAD (Fédération des Unions des Associations Paysannes pour une Agriculture Durable) : structure inter-villageoise pour la protection des ressources naturelles
3	NRU-Shisun	<ul style="list-style-type: none"> ▪ UFROAT (Union des Femmes Rurales Ouest Africaines et du Tchad) : PL ▪ Siwaa : structure inter-villageoise pour la protection des ressources

¹⁴ Ces questions de travail sont basées sur un besoin de savoir pratique de la coopération au développement ; elles ne représentent pas des questions scientifiques basées sur des théories et des concepts.

¹⁵ Les villages se trouvent dans tous les 5 cercles couverts par les projets.

¹⁶ Concernant « Jigiya », il s'agit des OP féminines (Dougouolo et Boura), d'une OP mixte (Boura) et d'une OP mixte mais réellement masculine (Tia). Concernant «Shisun », dans un village Shisun n'est pas représenté par une OP féminine tandis que dans un autre, le comité villageois pour la protection des ressources naturelles n'est pas réellement attaché à une organisation inter-villageoise.

¹⁷ Les bureaux des organisations inter-villageoises pour la gestion des ressources naturelles ont participé aux réunions avec les bureaux des OPF limitrophes de Shisun

		naturelles ▪ Oussiguignon : structure inter-villageoise pour la protection des ressources naturelles
6	LED-Jigiya	Association Zèrèton : PL
8	LED-Jigiya	USCPPCY (Union des Sociétés Coopératives des Producteurs de Piment du Cercle de Yorosso) : PL
10	LED-Jigiya	CMFR (Coopérative Multifonctionnelle des Femmes Rurales) : PL
12	LED-Jigiya	SCPPST (Société Coopérative des Producteurs de Piment de San et Tominian) : PL
14	LED-Jigiya/ Canton de Vaud	UACT (Union des Agriculteurs du Cercle de Tominian) UACT-CF (Union des Agriculteurs du Cercle de Tominian – Coopération Féminine) : PL
15	LED-Jigiya	Coopérative des Maraîchers de Sorobasso (Pagnon de Sorobasso) : PL
16	LED-Jigiya	Coopérative des Maraîchers de Sincina (Cèsiri Ton Sincina): PL

Tableau 1 : participants des rencontres au niveau faitier

N° de la visite	Projet	Nom du village visité (appartenance à la faitière)	Cercle (région)	Domination ethnique
2	NRU-Shisun	Solosso (Cèsiri du Bwatun, CL de San)	San (Ségou)	Bambara
4	NRU-Shisun	Kaniko (UFROAT, Siwaa)	Koutiala (Sikasso)	Minianka
5	NRU-Shisun	Samoukoui (Cèsiri du Bwatun, FUAPAD)	Tominian (Ségou)	Bobo
7	LED-Jigiya	Tia (Association Zèrèton)	Bla (Ségou)	Dionka
9	LED-Jigiya	Boura (USCPPCY)	Yorosso (Sikasso)	Bobo
11	LED-Jigiya	Dougouolo (CMFR)	Bla (Ségou)	Minianka
13	LED-Jigiya	Niamana (SCPPST) : visite de champ	San (Ségou)	Bambara

Tableau 2 : villages visités pendant la collecte de données

Pour avoir accès aux différents caractères de savoir, la **collecte de données** était triangulé méthodologiquement (travaux en groupe, discussions en groupe¹⁸, interviews de ménages ; une version de chaque outil se trouve en annexe 2). La collecte qualitative de données représente un processus de découverte. Le savoir appris pendant les premières rencontres a conduit à des nouvelles questions discutées durant les réunions suivantes¹⁹. Grâce aux méthodes non standardisées, les participants ont l'opportunité de mentionner tous les aspects d'importance locale. Toutefois, cette ouverture méthodologique empêche la collecte des données comparables : il est important de prendre en considération que les aspects non indiqués par les partenaires ne sont pas identiques avec des avis refusés²⁰. Les partenaires ont communiqué en langues locales²¹; un interprète, appuyé dans certains cas par quelques participants, a **traduit** les informations.

¹⁸ Les contributions des participants de réunions en groupe sont socialement validées et représentent des opinions publiques.

¹⁹ L'évolution des questions en processus de la collecte qualitative des données ne permet pas de quantification des résultats.

²⁰ Les arguments de la part II et III sont soulignés par l'indication de leurs sources. Il y a un danger que les lecteurs/ -trices interprètent l'importance des données selon le nombre des sources mentionnés. Il y a une multitude de raisons possibles pourquoi un aspect n'est pas mentionné par les participants/ -tes aux réunions: p.ex. manque d'importance, de conscience ou de temps ainsi que la direction de la discussion. L'évolution des questions en processus de collecte de données et la disponibilité limitée des paysans/ -nes ne m'ont pas permis de discuter tous les aspects intéressants avec tous les partenaires.

Les explications traduites des partenaires d'étude étaient noté d'une façon fidèle au contenu, puis transcrivit littéralement. Ensuite, les données étaient **catégorisées** à 5 niveaux. La plupart des catégories du premier et du deuxième niveau (annexe 3) étaient pré-élaborés à base des questions de travail, les autres catégories étaient élaborées d'une façon inductive. Les catégories étaient finalement logiquement mises en relation²².

Les résultats de l'étude équité/ genre étaient présentées et discutées avec les bureaux des partenaires limitrophes des projets « LED-Jigiya », « NRU-Shisun » et « Canton de Vaud » pendant deux jours. A part des adaptations modestes demandées, les participants/-tes de cet atelier ont confirmés que les explications du rapport correspondent aux informations données par les partenaires d'étude et ont finalement **validé** le rapport. La première version du rapport était d'ailleurs discutée avec les équipes d'AIC à San et de DIC à Bamako ainsi qu'avec des représentants/-tes de la collaboration Suisse au Mali. Les remarques des participants de ce rencontre concernaient surtout les aspects formels du rapport et sont considérées dans sa version finale. Les résultats relatifs à « NRU-Shisun » étaient présentés aux membres du comité national de coordination du projet pour des raisons informatives.

²¹ Bamanakan ou Bomou

²² Voir note 12 de bas de page

Part II

Présentation de la situation initiale : Le contexte des projets capitalisés

La situation initiale est la base pour comprendre la valeur des mesures mise en œuvre par les projets « LED-Jigiya » et « NRU-Shisun » et pour apprécier les changements. Par manque de données de base détaillées, la description de la situation initiale était considérée pendant la collecte de données. Les chapitres suivants décrivent donc une situation perçue par les partenaires et observé dans certains cas par moi-même. En considérant que certains partenaires ont démarré leur collaboration avec l'AIC qu'il y a deux ans et que le niveau de réalisation diffère selon les OPF, il n'est toutefois pas facile de distinguer clairement la situation initiale de la situation actuelle.

1. La structuration sociale et économique des villages, des familles et des ménages

1.1 Les villages, les familles et les ménages comme entités sociales

Malgré une grande diversité culturelle entre les **villages** visités, on peut généralement dire qu'ils représentent des entités sociales où les partenaires connaissent une solidarité mutuelle. Donc, les indigents dépendant du bien-être des ayants. « SI LES AISES S'ACHETENT DES BŒUFS DE LABOUR LES INDIGENTS LES PEUVENT PLUS FACILEMENT PRETER. » (Partenaire masculin de Tia)

Les **ménages et les familles** aussi représentent des entités sociales. Chaque membre participe à la création et vit des revenus de la famille ou du ménage et les partenaires s'opposent donc à distinguer le bien-être féminin de celui du ménage ou des hommes. «SI L'HOMME S'ENRICHIT, LA FEMME S'ENRICHIT AUSSI. » (Partenaire féminin de Tia) Toutefois, on ne doit pas ignorer que l'indigence féminine est souvent causée par la rupture de cette entité sociale, p.ex. en cas de décès du mari²³.

1.2 Répartition de travail et activités économiques

Les **travaux familiaux et du ménage** sont divisés selon les critères genre et âge: les travaux domestiques et d'éducation– souvent pas reconnu comme travail – sont sous la responsabilité des jeunes femmes. Les hommes – appuyés par les femmes – ont la responsabilité pour la culture des champs collectifs.

²³ En contexte de la définition participative de l'indigence (annexe 2), les partenaires d'étude ont donné les noms des femmes indigentes. Parmi les 3 indigentes nommées à Kaniko, 2 étaient veuve ou des femmes remariées aux maris malades (Dougouolo : 1/3, Solosso : 2/6)

La culture des **champs collectifs des exploitations familiales** contribue surtout à la sécurisation alimentaire. Le mil et des autres grains sont produits pour l'autoconsommation²⁴. D'ailleurs, les exploitations familiales et les ménages cultivent des spéculations de rente (p.ex. coton, pastèque) ou des produits d'utilisation mixtes (p.ex. arachide, piment) pour subvenir aux besoins financiers (scolarité, soins sanitaires, impôts).

Un grand nombre de femmes, particulièrement les femmes âgées étant déchargées au ménage par l'appui des belles-filles, contribue à la génération des revenus d'une façon diversifiée. Une des plus importantes **activités économiques des femmes** est le petit commerce²⁵ (p.ex. gâteaux, arachides, fruits). Les petites parcelles prêtées aux femmes²⁶ sont surtout utilisées pour le maraichage²⁷ et la culture d'arachides²⁸; la récolte sert au moins partiellement à l'autoconsommation²⁹ du ménage; la culture de spéculations de rente pure ne se pratique rarement et en petite quantité³⁰. En outre, la collecte et la transformation de karité³¹ et de néré sont des activités féminines importantes et il y a quelques femmes qui élèvent des moutons (Kaniko, Dougouolo), des cochons (Samoukou) ou des poulets.

1.3 L'utilisation des revenus féminines et le contrôle sur les ressources

Les produits cultivés ou transformés par les femmes sont ou bien ajoutés à la consommation du ménage ou bien commercialisés (voir note 29 et 31 de bas de page). Les revenus financiers générés ainsi sont souvent partiellement ou entièrement ajoutés au fonds du ménage³². La part des revenus gérée par les femmes est réinvestie aux activités économiques et subvient aux charges du ménage (p.ex. alimentation, besoins des enfants³³ et des femmes). Les revenus féminins sont donc d'une grande importance pour un ménage indigent et de revenus moyens.

Les biens de la famille et du ménage (finances, matériel, foncier) sont dans tous les cas interviewés gérés et contrôlés par le chef de famille ou de ménage. Il est normalement masculin, mais il y a aussi

²⁴ 10/14 familles interviewées cultivant le petit-mil ne le vendent pas du tout (maïs : 9/10 ménages ou familles, sorgho : 6/13 familles) ; les chiffres ne sont pas représentatives et les ménages/ familles indigents sont surreprésentés.

²⁵ 9/21 femmes interviewées à Boura, Dougouolo et Solosso ; les chiffres ne sont pas représentatives et les femmes actives et indigentes sont surreprésentés; le petit commerce n'a pas besoin d'un grand nombre de facteurs de production ; les revenus créés par le petit commerce semblent généralement être entièrement gérés par les femmes (aucun cas contraire).

²⁶ 13/ 21 femmes interviewées à Boura, Dougouolo, Kaniko, Solosso et Tia. En contexte de Jigiya, ce sont les femmes cultivant des parcelles individuelles qui étaient ciblées par les interviews de ménage ; (objectif des interviews : compréhension d'importance des activités pour les femmes et les ménages)

²⁷ 9/ 13 femmes interviewées et cultivant des parcelles à Dougouolo, Kaniko, Solosso et Tia cultivent le gombo et/ ou les tomates

²⁸ 6/ 13 femmes interviewées et cultivant des parcelles à Boura, Dougouolo, Kaniko, Tia

²⁹ 5/ 13 femmes interviewées cultivant une parcelle le font actuellement quasi purement pour

l'autoconsommation du ménage (gombo, arachide, maïs, piment ; Boura, Dougouolo, Solosso, Tia); 7 des femmes cultivent actuellement des spéculations partiellement pour la commercialisation (gombo, arachide, oseille de guinée) ou cultivent aussi des spéculations qui sont vendues à 100% (sorgho, piment, arachide, maïs ; Dougouolo, Kaniko, Tia). Une femmes (Boura) ne cultive actuellement que pour la commercialisation; les ménages indigents sont surreprésentés

³⁰ Les cultures de rente collectives se distinguent des cultures de rente féminines (voir note 29 de bas de page) ; il n'est pas possible de reconnaître une spéculation générale de rente féminine.

³¹ De 10 femmes interviewées et collectant des noix de karité (Boura, Kaniko, Samoukou, Solosso, Tia), 4 le font purement pour l'autoconsommation (Kaniko, Boura) et 1 purement pour la commercialisation (Solosso)

³² Des 13 femmes créant des revenus financiers, 6 gèrent leurs revenus elles-mêmes (Dougouolo, Kaniko, Tia), 5 les contribuent partiellement (Boura, Dougouolo, Kaniko, Samoukou, Solosso) et 2 entièrement (Boura, Samoukou) au fonds ménagers. Aucune des femmes interviewées contribue des revenus créés par le petit commerce et la vente de gombo (qui sont petite) au fonds du ménage ou de famille. Les veuves ne sont pas considérées.

³³ Besoin des enfants : fourniture scolaire, habillement, soins sanitaires, tourseu de mariage

des ménages dont la chef est féminine, normalement veuve. Le chef de famille et de ménage peut être conseillé en domaine de gestion des biens par les membres et il peut décider de les accorder une part des revenus.

Les biens publiques comme les forêts eux-aussi sont initialement géré et contrôlés par des hommes surtout âgés.

2. Situation alimentaire et financière des ménages

La situation alimentaire et financière des ménages ruraux dépend fortement de la production agricole qui est tributaire des aléas climatiques. La suffisance alimentaire indépendante n'est pas garantie pour tous les ménages³⁴ et la plupart des partenaires d'étude réclament un manque de liquidité financière.

Dans ce contexte alimentaire et financière difficile, les paysans et paysannes et surtout les indigents ne parviennent pas à épargner l'argent et ont donc une faible position commerciale. « ILS ONT DES GRANDES BESOINS (...) ET VENDENT LEURS TOMATES DONC A UN PRIX BEAUCOUP TROP BAS. » (Membre de Pagnon de Sorobasso) Les indigents/-tes n'arrivent pas non plus à stocker les produits agricoles pour les vendre au moment d' hausse de prix. Au moins une part de la récolte est normalement vendu « AU MOMENT DE BESOINS URGENTS », directement après la récolte alors³⁵, tandis que les prix augmentent souvent jusqu'au mois avant la récolte (juillet et août). Considérant que le prix d'une spéculation de rente peut se multiplier par plus que 2 on peut constater que les paysans et paysannes indigents/-es perdent la moitié de leurs revenus ainsi.

3. Accès aux ressources

3.1 Accès au foncier et à la culture agricole

Plusieurs partenaires³⁶ d'étude, notamment des hommes qui sont responsables pour la culture de la nourriture de base, perçoivent le foncier comme ressource limitée ou rare qui n'est pas sécurisée. L'accès à la terre est surtout difficile pour les familles allochtones³⁷. Une difficulté est d'ailleurs l'appauvrissement de la terre disponible³⁸ : la dissociation des familles, la croissance démographique et l'utilisation des outils agricoles (charrue) contribuent à une demande augmentée et à la surexploitation conséquente des terres.

L'accès des femmes au foncier est lié à la disponibilité de terre pour la famille et le ménage. Il dépend en plus d'un accord des hommes et n'est pas sécurisé³⁹. Pourtant, les organisations féminines de base⁴⁰ expliquent qu' « APRES AVOIR FAIT UNE DEMANDE VIS-A-VIS DE LEURS MARIS (ou le chef de village) LES FEMMES REÇOIVENT FACILEMENT UN CHAMP (prêté) POUR CULTIVER. » (Partenaire de Boura) Selon des partenaires⁴¹ d'étude, la mentalité est une cause pour la rare culture féminine des propres parcelles ou des spéculations de rente: « AVANT L'ADHERENCE A LA COOPERATIVE, LES FEMMES (...) N'AVAIENT PAS L'IDEE DE CULTIVER UN PROPRE CHAMP. » (Membre de SCPPCT) Le manque de connaissance des techniques

³⁴ Des ménages dépendant de dons céréales (manque d'autosuffisance alimentaire et insuffisance financière) étaient rencontrés à Boura, Solosso et Kaniko

³⁵ La rentrée scolaire en octobre cause des besoins financiers en septembre

³⁶ Samoukouï, Sorobasso, UACT/ UACT-CF

³⁷ Solosso, SCPPST

³⁸ Tia, Kaniko, Samoukouï, Solosso, Boura ; ces villages font part du bassin cotonnier

³⁹ Cet aspect est surtout mentionnés par les hommes (SCPPST, Sorobasso Pagnon, UACT) mais aussi par des femmes de Boura ; pendant des interviews de ménage, des femmes de Dougouolo et de Kaniko expliquent qu'elles doivent limiter le nombre de spéculations cultivés à cause d'une petite superficie de leur parcelle.

⁴⁰ Boura, Dougouolo, Niamana

⁴¹ SCPPST, Cèsiri Ton Sincina ; Boura pour le cas de culture de piment

culturelles⁴² et d'argent⁴³ pour l'achat des intrants ainsi que la charge de travail des jeunes femmes⁴⁴ sont des autres obstacles qui empêchent une femme de cultiver une parcelle.

3.2 Accès à la ressource karité

L'accès des **femmes** aux arbres de karité dépend partiellement de la propriété (coutumière) – et ne pas de la location – foncière. Normalement, les femmes d'une famille ou d'un ménage propriétaire de foncier ont un accès prioritaire aux arbres des champs, mais elles peuvent accorder un accès aux autres villageoises. Selon les règles de quelques villages⁴⁵, les champs sont accessibles pour le public après une certaine heure. Les espaces non-cultivés, dans certaines zones de plus en plus rares (chapitre 3.1), sont accessibles pour tout-le monde.

En générale, les femmes ont suffisamment de noix de karité à ramasser, même si la situation varie selon les zones (insuffisance mentionnée à Kaniko) et selon la situation météorologique de l'année précédente qui est – selon les partenaires – influencé par le changement climatique. Néanmoins, les femmes âgées ont plus de temps libre pour la de ramasse des noix que les jeunes femmes.

3.3 Accès aux finances

L'insuffisance financière est une caractéristique des **indigents** (chapitre 6). Pour les **femmes** l'accès aux finances est généralement plus difficile que pour les hommes : Elles ne cultivent que des petites parcelles et décident souvent de contribuer au moins une part des revenus au fond du ménage qui est géré par un homme (chapitre 1.3): « LE MARI PEUT REFUSER DE SUPPORTER LA FEMME AVEC L'ARGENT QU'ELLE LUI A CONTRIBUE. ». (Partenaire de Dougouolo) Les femmes et les indigents ne parviennent donc pas à réaliser des investissements couteux: « CES REVENUS NE SUFFISENT PAS POUR L'ACHAT DE SEMENCE AMELIOREE. »

3.4 Accès aux outils et aux intrants

L'accès aux facteurs de production et de transformation dépend de la capacité financière. Les indigents et les femmes ont donc un accès limité aux outils agricoles⁴⁶ (achetés ou loués), au matériel de travail⁴⁷ (grillage), aux machines de transformation⁴⁸, à la semence améliorée⁴⁹ et aux engrais⁵⁰ (vendu que par les grossistes).

L'accès des femmes aux **outils agricoles** est en outre limité par le système de gestion des biens familiaux et ménagers: « LE MARI (responsable pour l'alimentation de la famille) NE PEUT PAS FACILEMENT PRETER LA CHARRUE S'IL EST CHARGE LUI-MEME. » A part de l'aspect financier, l'achat de **semence améliorée** au marché est entravé par un offre limité et par une insuffisance d'information sur la qualité de semence demandé par le marché alimentaire.

⁴² Le bassin cotonnier du sud-est du Mali était encadré par la CMDT qui appuyait les producteurs masculins du coton (chapitre 3.5)

⁴³ Dougouolo

⁴⁴ Dougouolo, Kaniko

⁴⁵ Kaniko, Solosso

⁴⁶ Boura, Dougouolo, Solosso, Tia, CMFR, USCPCY, SCPPST, UACT ; accès féminine spécifiquement mentionné par les femmes de Boura, Dougouolo, Niamana, Tia et par CMFR, UACT/ UACT-CF et SCPPST

⁴⁷ Boura, Dougouolo, Kaniko, Niamana, Samoukoui, Sorobasso, Cèsiri du Bwatun (CL incl.), UFROAT (CL incl.) CMFR

⁴⁸ Boura, Dougouolo, Niamana, Samoukoui, Solosso, CMFR, SCPPST

⁴⁹ Boura, Tia, UACT/ UACT-CF, Zèrèton ; accès difficile féminin spécifiquement mentionné par les femmes de Dougouolo et Niamana et par Zèrèton

⁵⁰ Kaniko, Solosso, Tia, UACT/ UACT-CF, SCPPST ; accès féminin spécifiquement mentionné par les femmes de Tia et par UACT/ UACT-CF

3.5 Accès au savoir et aux formations

Généralement, l'accès au savoir est difficile pour les femmes et les indigents au Mali où seulement 12% des femmes et 28% des hommes de plus de 15 ans sont alphabétisés. (CDD, FLASH, 2006, p.3)

En contexte de la production de coton, les paysans des régions Ségou et Sikasso ont beaucoup profités de formations agricoles générales et décentralisés offerts par la **CMDT**. Comme la CMDT est structuré à base des exploitations familiales, ce sont normalement les chefs de famille qu'y participent et l'accès est « TRES DIFFICILE » pour les femmes (Pagnon de Sorobasso). Les **services techniques** déconcentrés agricoles représentent une autre structure qui pourrait offrir des formations aux villageois/-es, mais ils sont rarement actifs au niveau de base⁵¹ : « LA DERNIERE FORMATION PAR LES ST ETAIT IL Y A 10 ANS. » (Partenaire de Tia)

Chapitre 5 retrace les obstacles pour les femmes et partiellement pour les indigents à participer aux formations centralisés offerts par les prestataires de services privés. Finalement, les OP n'ont souvent pas les compétences d'organiser des formations eux-mêmes ; elles sont mal intégrés dans des réseaux et manquent de contacts aux formateurs.

4. L'intégration des femmes et des indigents à la vie publique

La vie publique des villages visités diffère en aspect genre. En générale, la vie publique est un domaine masculin caractérisé par une grande **distance sociale** entre les femmes et les hommes qui est basé sur des **hiérarchies** soumettant les femmes aux hommes.

Selon mes observations, les femmes ont dans la plupart des villages la permission de participer aux parts de la vie publique mais à part des partenaires de Boura elles n'osent⁵² pas à s'articuler librement en présence des hommes. Un **échange de savoir** et de besoins entre hommes et femmes en publique se pratique donc rarement et les idées des femmes sont représentés – ainsi qu'interprété et filtré – par des hommes. Certaines OPF⁵³ décrivent cette situation initiale comme difficile : « I L N 'Y AVAIT PAS DE TRIBUNE D'ECHANGE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES, CELA ETAIT UNE DIFFICULTE ». (Membre de Cèsiri du Bwatun/ CL de San/ FUAPAD) Et : « AUPARAVANT, IL Y AVAIT UN MANQUE DE COMPREHENSION ENTRE HOMMES ET FEMMES. » (Partenaire de Boura) Cependant, les partenaires observent une tendance de rapprochement entre hommes et femmes et d'intégration des femmes à la vie publique.

Les **indigents** eux aussi n'ont pas la même position sociale que les aisés : « UN INDIGENT NE POURRAIT JAMAIS ETRE CHEF DE VILLAGE. » (Partenaire masculin de Tia) Souvent, ils sont plutôt perçus comme bénéficiaires que comme acteurs qui vont être capable de changer leur situation eux-mêmes.

5. La participation des femmes aux activités de développement

L'adhésion des femmes aux organisations de développement mixtes en aspects genre et la participation des femmes aux réunions et aux formations est limité par certaines obstacles :

- **L'insuffisance financière**⁵⁴ empêche certaines femmes et indigents de payer des frais d'adhésion et des cotisations
- **La crainte de la vie publique**⁵⁵ et la **dominance des hommes**⁵⁶ – qui est parmi autre causé par une faible représentation féminine – pousse des femmes de se réunir en groupement féminins. « EN

⁵¹ Les participants/ -tes expliquent qu'à Dougouolo, Niamana et Tia il n'y avait pas de formations culturelles par les ST avant les activités de Jigiya ; Les partenaires de Boura mentionnent que les procédures pour accéder aux formations par les ST sont compliqués.

⁵² A Tia les femmes n'avaient pas le droit de s'asseoir en proximité des hommes et de prendre la parole sans la permission du chef de village qui participait à la réunion.

⁵³ Cèsiri du Bwatun (incl. CL), Cèsiri Ton Sincina, SCPPST et USCPCY

⁵⁴ Boura, CMFR, Sorobasso Pagnon, UACT/ UACT-CF, SCPPST, USCPCY

⁵⁵ Boura, UACT/ UACT-CF, USCPCY

GRUPEMENTS MIXTES, LES FEMMES DOIVENT SE CONFORMER AUX DECISIONS QUE LES HOMMES ONT PRISES. » (Partenaire féminin de Niamana)

- Un **manque de sensibilité et l'opposition de certains hommes**⁵⁷ provoque que les femmes ne sont pas choisies comme représentantes de leur organisation aux réunions et aux formations
- La dépendance de certaines femmes de la **permission du mari**⁵⁸ d'adhérer à une organisation et de participer à une réunion ou à une formation dépend de sa conscience mais aussi de la **charge de travail**⁵⁹ des femmes
- La **mobilité**⁶⁰ des femmes est **limitée** par la dépendance de la permission du mari, les tâches domestiques et éducatives, l'insuffisance financières (transport et restauration), l'accès difficile aux moyens de transport et la crainte de la vie publique
- Le **niveau bas de formation**⁶¹ empêche les femmes de suivre les explications par certains hommes

6. Définition de l'indigence

La signification du terme « indigence » varie selon le contexte. J'ai donc décidée de laisser discuter et définir l'indigence des femmes et des hommes par les partenaires d'étude⁶².

L'indigence définie par les femmes et les hommes est basé sur les **soucis alimentaires**⁶³ et concerne donc les facteurs de production agricoles⁶⁴. Les femmes, responsables pour les travaux domestiques et souvent plus dépendantes de l'appui, y ajoutent : un grand nombre des enfants à nourrir (Dougouolo), l'insuffisance des opportunités de générer des propres revenus (Samoukouï, Tia)⁶⁵, l'analphabétisme (synonyme pour un manque de savoir, Tia), le manque d'appui financier et alimentaire⁶⁶ et la dépendance de la pitié (Solosso). Pour une femme l'indigence est causée par la volonté de dieu (Dougouolo). Un autre aspect et en même temps cause et conséquence de l'indigence est l'inexistence de prévoyance⁶⁷ (Kaniko) qui touche les hommes et les femmes et qui est basé sur l'insuffisance de **liquidité financière**⁶⁸.

Les aspects concluants du terme **indigent** sont donc :

- Insuffisance de facteurs de production
- Accès insuffisant aux activités génératrices de revenus
- Insuffisance alimentaire
- Manque de prévoyance
- Dépendance sociale

⁵⁶ Boura, Niamana, CMFR

⁵⁷ Observé chez Zèrèton et Cèsiri Ton Sincina

⁵⁸ Boura, Dougouolo, Niamana, Cèsiri Ton Sincina, UACT/ UACT-CF, SCPPST

⁵⁹ Cèsiri Ton Sincina, UACT/ UACT-CF, SCPPST

⁶⁰ Boura, UACT/ UACT-CF

⁶¹ CMFR, UACT/ UACT-CF, USCPCY, Sorobasso Pagnon

⁶² L'outil utilisé s'oriente à la méthode PRA « wealth ranking » et se trouve en annexe 2

⁶³ Mentionné par tous les groupes définissant l'indigence féminine et masculine (Boura, Dougouolo, Kaniko, Samoukouï, Solosso, Tia)

⁶⁴ Manque des outils agricoles (hommes : Boura, Kaniko, Samoukouï, Tia ; femmes : Boura, Kaniko, Samoukouï, Solosso), insuffisance de force de travail par la maladie, l'handicape et la vieillesse (hommes : Boura, Tia ; femmes : Boura, Dougouolo, Kaniko, Samoukouï) ainsi que par le manque d'appui par la famille (exode rurale) (hommes : Samoukouï, Tia ; femmes : Kaniko, Samoukouï), manque de propriété foncière (hommes de Samoukouï).

⁶⁵ Pendant la réunion de validation, les représentants/ -tes des OPF ont expliqué que ce manque d'opportunité contribue à la marginalisation des handicapés.

⁶⁶ Dougouolo, Kaniko, Solosso

⁶⁷ Ce qui signifie un manque de capacité de gestion de risque

⁶⁸ Hommes : Boura, Kaniko, Tia ; femmes : Boura, Tia, Solosso

Part III

Présentation des données: Mesures, changements et obstacles en domaine équité/ genre

La part III de ce rapport montre les approches et méthodes en domaine équité/ genre qui sont utilisés et appréciés par les partenaires limitrophes des projets ciblés par l'étude. Le projet « LED-Jigiya » ainsi que le projet « NRU-Shisun » s'appuient sur tous les trois approches équité/ genre décrits dans part I, chapitre 2. Toutefois, pour faciliter la compréhension, les projets sont présentés dans ce rapport comme cas idéaux.

1. Intégrer équité/ genre dans les activités agricoles: Le cas du projet « LED-Jigiya »

Les partenaires du projet « LED-Jigiya » sont – à part d'une OPF féminine – mixtes en aspects genre⁶⁹. Les OPF connaissent donc les difficultés d'intégrer des femmes dans leurs activités et plusieurs entre eux ont trouvé des mesures transversales qui améliorent l'adhésion et la participation des femmes et des indigents.

1.1 Encouragement et sensibilisation des femmes et des indigents

Situation initiale

Chapitre 5 de la part II décrit des aspects sociaux qui sont à la base d'une faible participation des femmes aux activités des OPF mixtes. Parmi autres, il s'agit d' :

- une crainte de la vie publique
- un bas niveau de formation et par conséquence de gestion des OP

Activités

Selon les expériences de SCPPST et d'USCPPCY, les femmes et les indigents perdent leur crainte d'adhérer aux organisations mixtes à la suite d'une **sensibilisation** et grâce à leur **encouragement**. Pourtant, leur intégration réelle dans des activités nécessite une **considération permanente** : « AVANT DE PARTIR A LA VISITE D'ECHANGE, LE BUREAU A DECIDE D'INTEGRER LES INDIGENTS QUI NE SONT PAS MEMBRES DU BUREAU A L'ACTIVITE. » (Membre d'UACT/ de CF-UACT)

USCPPCY a même priorisé la participation des femmes en leur admettant une **adhérence individuelle**. Normalement, ce sont les membres élus par leur OP de base qui forment la représentation aux formations et aux réunions. Les femmes individuelles par contre peuvent contourner l'obstacle d'une élection et d'un manque d'organisation féminine et ont donc un accès facilité aux activités.

⁶⁹ Les OP de base sont ou bien mixtes, ou bien féminines

Trois⁷⁰ OP féminines de base profitent d'ailleurs d'un **appui des collègues** masculins d'OPF et compensent de cette façon leur manque d'expériences de gestion « LES HOMMES APPUIENT LES FEMMES A FAIRE LA COMPTABILITE ET LES RAPPORTS. » (Membre de CF-UACT)

Changements

Selon des partenaires d'étude, ces mesures amènent aux changements suivants :

- Des femmes commencent à adhérer à l'OPF et participent à ses activités ; les expériences des premiers membres féminins **attirent des autres adhérentes**⁷¹ et conduisent à l' **amélioration du niveau organisationnel féminine** (Boura).
- L'adhésion des femmes aux OPF (mixtes) facilite leur **accès aux informations**⁷², **aux relations** (Niamana) **et aux activités** et renforce donc leurs capacités.
- La collaboration entre hommes et femmes en contexte des OPF **renforce la confiance mutuelle**⁷³ et contribue à la **sensibilisation des hommes** au sujet genre (Boura).

Obstacles et limites

Cependant, ce ne sont pas toutes les OPF qui obtiennent un succès dans le domaine équité/ genre. La considération des besoins des femmes et des indigents nécessite une **conscience** et une volonté d'aliéner une propre participation aux activités qui **ne se trouve pas** chez tous les bureaux des OPF de la même façon (part II, chapitre 5) : « IL Y A 30 MEMBRES QUI ONT PARTICIPE A LA FORMATION (...) DONT DEUX FEMMES (...). IL SERAIT UTILE DE RECEVOIR DES FONDS ADDITIONNELS POUR ORGANISER DES FORMATIONS DECENTRALISES AUXQUELLES P.EX. 90 MEMBRES EN TOTALE PUISSENT PARTICIPER ; CECI PERMETTRAIT A UN NOMBRE PLUS ELEVE DE FEMMES DE PARTICIPER. » (Membre masculin de Zèrèton)

Je considère d'ailleurs comme important que les OPF ciblent leur appui à une indépendance opérationnel des femmes et qu'elles soient conscientes du **risque de consolider une dépendance féminine** par leur appui.

Améliorations et activités additionnelles proposées

Comme la sensibilité équité/ genre des bureaux d'OPF est une condition de participation des femmes et des indigents, je propose de **systematiser le dialogue équité/ genre** entre l'AIC à San et les leaders des OPF en soulignant l'importance d'un renforcement des capacités indépendantes des OP féminines. Les participants/-tes de la réunion de validation y ajoutent l'intégration des sujets équité et genre à l'**évaluation** mi-parcours et annuelle ainsi qu'à la **planification** annuelle des activités. Ils/ elles soulignent l'importance d'un **renforcement des capacités féminines** (chapitre 4)

1.2 Facilitation d'adhésion : mode de paiement des cotisations et des parts sociales

Situation initiale

L'accès limité des femmes et des indigents aux ressources résulte aux difficultés d'adhérer aux OPF :

- L'**insuffisance de liquidité financière** (part II, chapitre 2 et 3.3) les empêche de payer des cotisations en temps.
- La **petite production agricole** (part II, chapitre 3.1) empêche les femmes de payer leur part sociale (UACT-CF).

Activités

En considérant cette situation plusieurs OPF ont introduit des règles suivantes:

- CMFR et USCPCY acceptent le **paiement de cotisations par acomptes**.
- USCPCY **gradue les cotisations** implicitement selon les capacités financières et accepte des paiements insuffisants des membres indigents.
- UACT-CF a **baissé sa part sociale**.

⁷⁰ Boura, Dougouolo Niumbagagnon, UACT-CF

⁷¹ Boura, SCPPST, USCPCY

⁷² Boura, Niamana, SCPPST

⁷³ Boura, USCPCY

Changements

Selon CMFR et USCPCY l'introduction de nouveaux systèmes de paiement de cotisation a contribué à une augmentation d'**adhésions des femmes et des indigents** aux OPF.

Obstacles et limites

La tolérance des paiements insuffisants de cotisations peut provoquer des difficultés organisationnelles⁷⁴:

- Selon la loi N°01-076 du 18 juillet 2001, les cotisations doivent être les mêmes pour chaque membre. Des exceptions pour les indigents et les femmes ne sont donc pas légales.
- L'opportunité d'adhérer gratuitement à une organisation peut attirer des membres passifs qui ne contribuent pas au développement mais qui augmentent les tâches administratifs et réduisent la flexibilité d'une organisation.

1.3 Accès au savoir par la pratique villageoise

Situation initiale

Comme décrit dans part II, chapitre 3.5, l'accès au savoir est difficile pour les indigents et pour les femmes qui sont confrontées aux obstacles suivants :

- L'**insuffisance de ressources financières** amène des difficultés à payer des frais de formations.
- La **mobilité limitée** empêche les femmes et les indigents de participer aux formations centralisées.
- Dû à leur **bas niveau de formation** les femmes et les indigents ont des difficultés à suivre des explications théoriques et abstraites.

Activités

AIC à San facilite alors l'accès des OPF et de ses membres aux **informations pratiques** expliqués en **langues locales**:

- Aux **champs écoles** les membres de SCPPST et d'USCPCY suivent l'application des techniques culturelles : « ON VOIT CE QUI EST ENSEIGNE. C'EST SURTOUT BIEN POUR LES FEMMES QUI OUBLIENT VITE. » (Membre masculin de USCPCY)
- Pendant des **voyages d'échange**⁷⁵ les partenaires des projets observent des techniques et des approches et s'échangent avec des personnes qui les appliquent.

Attendu des coûts financiers des formations décentralisées aux villages, AIC à San donne appui aux formations centralisés aux sièges des OPF mais adopte l'approche des « **Personnes Ressources Paysannes (PRP)** » : Les OP de base choisissent une PRP qui les représente aux formations ; retourné au village, elle restitue le savoir appris aux membres des OP. Les partenaires d'étude citent deux avantages de ce système :

- La proximité **géographique** : La façon décentralisée des restitutions permet aux membres immobiles (femmes et indigents) un accès au savoir (Boura, Cèsiri Ton Sincina) : « LES PRP SONT SUR PLACE (...) ET IL Y A UN SUIVI GARANTI. » (Partenaire de Boura)
- Les PRP sont **socialement proche** des femmes et des indigents qui leur font confiance (Boura, Dougouolo Numbagagnon, Zèrèton) : « ON OSE LES DEMANDER UN SUPPORT A N'IMPORTE QUEL MOMENT EN CAS DE DIFFICULTES. » (Partenaire de Boura)

Changements

Pour les partenaires féminins d'étude les formations culturelles représentent plus que l'accès au savoir. Plutôt, elles **montrent aux femmes l'opportunité économique**⁷⁶ de cultiver des parcelles et même

⁷⁴ Ces difficultés ne sont pas mentionnées par les partenaires d'étude.

⁷⁵ Réalisés par 8 OPF (Cèsiri Ton Sincina, CMFR, SCPPST, Sorbasso Pagnon, UACT, UACT-CF, USCPCY, Zèrèton) ; mentionné par UACT/ UACT-CF et SCPPST

⁷⁶ Boura, Cèsiri Ton Sincina, SCPPST, USCPCY

des spéculations de rente : « GRACE A LA FORMATION LES FEMMES ONT COMPRIS L'IMPORTANCE DE LA CULTURE DE PIMENT PAR LES FEMMES (...). » (Partenaire féminin de Boura)

En même temps, les formations légitiment l'intégration des femmes à la vie économique. Les hommes – sensibilisés par la participation des femmes aux formations – les admettent donc l'**accès au foncier** (Boura, USCPPCY).

Finalement, les femmes formées gagnent de respect et **améliorent leur position sociale** : « LES FEMMES SONT (...) MEME MIEUX INFORMEES QUE LES HOMMES ; ELLES SONT CAPABLES DE REMPLACER ET SUPPORTER UN HOMME QUI VOYAGE. » (Membre masculin de SCPPST)

Obstacles et limites

Même si les formations pratiques correspondent aux besoins des femmes et des indigents, elles ne remédient pas les **obstacles sociales** qui les empêchent d'y participer (part II, chapitre 5). La représentation des femmes et des indigents aux formations et aux visites d'échange dépende toujours de la sensibilité des OPF et de l'accès des femmes à la mobilité.

Le système de PRP permet – grâce aux restitutions décentralisées – une bonne distribution de savoir. Toutefois, ce système n'est pas toujours réalisé, soit-il parce que les formations **ne sont pas restituées à la base**⁷⁷, soit-ils parce que les **techniques culturelles ne sont pas appliqués**⁷⁸. Une raison possible pour une faible mise en œuvre dans certains villages est une **mauvaise organisation** d'OPF et surtout d'OP de base. D'ailleurs, ce ne sont pas toutes les personnes âgées participant aux restitutions qui cultivent des champs et une restitution familiale n'est pas toujours d'habitude (Dougouolo).

En outre, plusieurs partenaires⁷⁹ critiquent la **professionnalité limitée des PRP** et demandent de remplacer les restitutions par des formations décentralisées au niveau de village. Une PRP (Dougouolo Numbagagnon) qui n'est pas habituée à la tâche de conseiller des villageoises a contesté leur compétence elle-même et a cédé sa position à un villageois extérieur de l'OP féminine.

Améliorations et activités additionnelles proposées

Comme le contexte social représente un obstacle générale en domaine équité/genre, je reprends la proposition du chapitre 1.1 de renforcer un **dialogue systématique des questions équité/ genre** entre l'AIC à San et les OPF en intégrant les prestataires de services contractualisés.

Pour les partenaires d'étude, les restitutions sont d'une grande importance ; ils proposent donc :

- Une **formation des PRP** : Je considère un renforcement des capacités **en aspects didactiques, organisationnelles et leadership** comme raisonnable. L'accompagnement systématique par une personne expérimenté supportera les PRP en plus.

⁷⁷ Des données quantitatives indiquant la participation aux restitutions des formations ne sont pas disponibles que pour Boura ou la dernière formation en techniques culturelles était restitué pendant deux jours. 65 et 70 paysans et paysannes y ont participé. La formation était d'ailleurs restituée dans les villages entourant Boura et la plupart des participant/-tes au rencontre y ont participé. A Niamana, la formation en techniques culturelles était restituée par le PRP. Les explications des participantes de Dougouolo sont contradictoires : les membres des OP expliquaient que leur PRP n'a pas participé à une formation en techniques culturelles d'arachides et ne l'a pas restitué, mais elles confirmaient d'avoir compris les démonstrations sur un champ. La PRP n'a d'ailleurs pas restitué la formation en techniques culturelles d'échalotes à Dougouolo. (A cause de problèmes d'eau, les échalotes ne sont plus cultivées à Dougouolo). La PRP du quartier Numbagagnon de Dougouolo a restitué la formation en techniques culturelles d'arachide pour leur OP. A Tia, ca. 20% des participants de la réunion dont aucune femme ont participé à la restitution de la formation en techniques culturelles.

⁷⁸ Des données quantitatives indiquant un taux d'application des formations ne sont pas disponibles. A Boura, Niamana, Sincina et Sorobasso j'ai observé l'application des techniques apprises. A Dougouolo, je ne pouvais pas trouver un champ ou une parcelle où les techniques culturelles sont appliquées ; les partenaires d'étude de Dougouolo expliquaient qu'elles vont appliquer les techniques culturelles après avoir reçu la semence améliorée. L'application des techniques culturelles n'était pas discutée à Tia.

⁷⁹ Dougouolo, SCPPPST, Sorobasso Pagnon, USCPPCY

- La **création d'une plateforme d'échange pour les PRP** envisage également le renforcement des capacités des PRP et intègre l'aspect d'ancrage.
- La **planification d'activités des PRP** et son suivi contribuera à une restitution assurée.

J'y ajoute des propositions suivantes:

- Un **recyclage des formations et des restitutions** envisageant l'application des techniques culturelles.
- Des **visites d'échange entre les OP** d'une même OPF renforceront la compréhension d'utilité de techniques culturelles enseignées.
- Un **suiti systématique de l'application des techniques culturelles** par les PRP représente un appui important pour les paysans/-nes et devrait être thématiqué pendant des formations des PRP.
- Un **suiti des restitutions** par les OPF⁸⁰ et des suivis mutuelles par les PRP élèveront le nombre des restitutions à la base.

1.4 Accès amélioré aux intrants : paiement par crédit et propre production

Situation initiale

Le projet « LED-Jigiya » est basé sur des activités agricoles dépendant des facteurs de production. Pourtant, l'accès des indigents et des femmes aux intrants est très difficile (part II, chapitre 3.4), surtout dû à une insuffisance de liquidité financière (part II, chapitre 3.3).

Activités

Considérant ces difficultés des femmes et des indigents, toutes les OPF partenaires de « LED-Jigiya » ont introduit un système de distribution de **semence améliorée** qui est basé sur des **crédits** remboursables en nature et en moment de récolte⁸¹. L'intérêt d'un système durable est redistribué aux membres qui n'ont pas encore bénéficiés de la distribution. USCPCY mentionne d'ailleurs la distribution **d'engrais chimique à crédit** à petit intérêt.

Les partenaires d'étude apprécient d'ailleurs les formations en **production d'engrais organique**⁸² à base de fumier et de composte qui peut remplacer l'achat d'engrais chimique: « L'AMENAGEMENT D'ENGRAIS ORGANIQUE FAIT QUE LES FEMMES ET INDIGENTS SUPPORTENT LES COUTS DU JARDINAGE. » (Membre de Cèsiri Ton Sincina)

Changements

L'accès aux intrants est indispensable pour la production agricole en générale et pour la culture des parcelles féminines en spécifique. Les activités de « LED-Jigiya » permettent donc l'**activation économique des paysannes**⁸³: « LA CULTURE D'ARACHIDE SUR LE CHAMP COLLECTIF A COMMENCE IL Y A 3 ANS AVEC LA DISTRIBUTION DE SEMENCE » (Partenaire féminin de Dougouolo) Selon des OPF⁸⁴, la distribution des intrants a d'ailleurs attiré des **nouveaux adhérents** dont les cotisations renforcent la situation financière et les capacités organisationnelles des OP et des OPF.

Grâce à la production de fumier organique, les paysans/-nes **épargnent** d'ailleurs **des moyens financiers** qui sont investis aux autres facteurs de production (p.ex. outils agricoles) ou qui subviennent aux besoins de base des ménages (p.ex. santé, scolarité). Certaines femmes ont une surproduction de fumier organique qui est vendu et qui représente une nouvelle source de revenus.

Obstacles/ limites

En gérant des systèmes de distribution de semence, les OPF ont connu les difficultés suivantes :

⁸⁰ Le suivi du travail des PRP qui sont en même temps membre d'un bureau d'OPF est difficile à réaliser

⁸¹ Toutes les OPF perçoivent cette activité comme mesure important pour l'intégration des femmes et des indigents.

⁸² Mentionné à Boura et Dougouolo et par Cèsiri Ton Sincina, Sorobasso Pagnon et USCPCY

⁸³ Boura, Dougouolo, Cèsiri Ton Sincina, Sorobasso Pagnon, USCPCY

⁸⁴ Cèsiri Ton Sincina, CMFR, SCPPST, UACT/ UACT, USCPCY

- L'insuffisance de semence : les OPF et les OP n'ont pas considéré le grand nombre de **nouveaux adhérents** dans leur planification (Boura, Niamana, Zèrèton)
- Insuffisance des moyens de transport pour la distribution de semence (participants/-tes de la réunion de validation)

En outre, l'intégration des femmes aux systèmes de distribution par crédit dépend de l'accord des maris. Comme les femmes ne sont habituellement pas propriétaires, ce sont eux qui sont responsables pour leurs dettes. (Cèsiri Ton Sincina)

Finalement, l'OP de base de Boura se plaint d'une **production insuffisante de fumier** par rapport aux besoins des terres : La capacité de produire de fumier organique est limitée par le nombre de bétail et la disponibilité des arbres fourragers aliment de bétail.

Améliorations et activités additionnelles proposées

La durabilité de la distribution de semence améliorée peut être augmentée en intégrant une multiplication de semence à la base. Les partenaires d'étude proposent donc :

- une **formation en techniques de multiplication** – aussi pour des spéculations qui ne sont jusqu'au jour pas reproduit – et la restitution suivie à la base.
- la création d'un **comité responsable pour la multiplication** de semence.

Comme la qualité du système de distribution de semence varie d'OPF à OPF je propose en outre un **échange systématique de savoir entre les partenaires** de « LED-Jigiya » qui permettra aux OPF faibles d'apprendre des expériences des OPF fortes et qui sécurisera ainsi l'amélioration du projet.

1.5 Obstacles non ciblés: accès aux outils agricoles, au foncier fertile et à l'eau

Situation initiale

Même si le projet « LED-Jigiya » améliore l'accès des indigents et des femmes aux intrants, au savoir et aux activités de développement, il ne remédie pas tous les obstacles. Notamment les difficultés suivantes empêchent les indigents et les femmes de bénéficier pleinement des efforts de « LED-Jigiya » :

- L'**insuffisance** et l'**accès limité aux outils agricoles** pour les femmes et les indigents (part II, chapitre 3.4)
- L'**accès limité au foncier fertile** pour les indigents (part II, chapitre 3.1)
- La **rareté d'eau**⁸⁵ limite l'opportunité des OP de cultiver les légumes supportées par « LED-Jigiya », soit-il en générale, soit-il pendant des saisons sèches. L'installation des pompes ne réussie pas à satisfaire les besoins d'eau d'un nombre croissant de maraichers et les femmes déplorent un manque de compétences et de moyens de puiser des puits.

Améliorations et activités additionnelles proposées

L'accès des femmes aux **outils agricoles ménagers** n'est que rarement discuté par les OPF et OP. Toutefois, la **sensibilisation** des familles et des ménages sur ce besoin féminin représente un potentiel important. L'accès général aux outils agricoles pourrait être amélioré par un **système de prêt** au niveau d'OP. Néanmoins, l'introduction d'un tel système doit être basée sur une **étude des expériences** existantes des organisations de développement.

Concernant les aspects fonciers je propose un **échange de savoir**⁸⁶ et une **information des OP féminines**. Selon UACT, la situation des allochtones peut être amélioré par un **appui à l'élaboration des contrats de fermage** intégrant une clause selon laquelle le tenancier cède son droit à la propriété du foncier cultivé.

Une solution facile à la question d'eau n'existe pas. Je propose donc une **réflexion stratégique** thématissant l'aspect d'eau et la promotion des spéculations au sahel. La responsabilité pour résoudre

⁸⁵ Boura, Dougouolo, Niamana, Cèsiri Ton Sincina, CMFR, Sorobasso Pagnon, UACT, USCPCY

⁸⁶ Selon CMFR les champs collectifs des OP réceptionnés peuvent être certifiés par des CT

les problèmes liés à l'eau doit aussi être conféré aux OP de base en les appuyant à **analyser des causes** et en les **responsabilisant de trouver et réaliser des propres solutions**. La sensibilisation sur l'opportunité de contractualiser des prestataires de services – qui creusent p.ex. des puits – fera part d'une telle responsabilisation.

2. La promotion de genre et la protection des ressources naturelles : **Le cas du projet « NRU-Shisun »**

Les femmes et leurs besoins représentent le focus du projet « NRU-Shisun ». En contraste au projet « LED-Jigiya » dont le souci en domaine équité/genre est l'intégration des femmes et des indigents, la question centrale de « NRU-Shisun » est donc l'intégration des activités féminines dans un contexte équité/ genre en assurant une durabilité sociale.

2.1 « Un projet pour les femmes et par les femmes » : les femmes ciblées

Situation initiale

Comme la vie publique malienne est divisé selon le critère genre et dominée par des hommes (part II chapitre 4), les activités féminines – même si d'une importance cruciale (part II, chapitre 1.3) – ne sont que rarement intégrées dans les efforts publics de développement.

Conceptualisation

Le projet « NRU-Shisun » cherche donc à compenser la marginalisation des activités féminines et

- **cible les besoins pratiques féminins** en supportant les opportunités économiques des femmes: « CE SONT LES FEMMES QUI (...) COLLECTENT DES NOIX, QUI LES TRANSFORMENT EN BEURRE, QUI UTILISENT LES PRODUITS DE KARITE POUR LE MENAGE (...) ET QUI LES VENDENT (...). » (Partenaire féminin de Kaniko)
- **responsabilise des OPF féminines**⁸⁷ qui gèrent et réalisent les activités: « AVANT « NRU-SHISUN », LES HOMMES ONT REALISE LES IDEES DES FEMMES, AVEC LE PROJET « NRU-SHISUN » CE SONT LES IDEES DES FEMMES QUI SONT COMMUNIQUEES ET REALISEES PAR LES FEMMES EUX-MEMES. » (Membre d'UFROAT)

Changements

A part d'un **renforcement économique** des femmes (Solosso) et une amélioration de la situation financière des ménages, l'approche du projet « NRU-Shisun » soutient la confiance des femmes à elles-mêmes. Les **organisations féminines s'intègrent donc à la vie publique** : « NOUVELLEMENT, LES FEMMES QUI PARTICIPENT AUX RENCONTRES AVEC LES ST SONT PLUS NOMBREUSES QUE LES HOMMES ; AVANT « NRU-SHISUN », SEULEMENT LES HOMMES Y ONT PARTICIPES. » (Partenaire féminin de Kaniko)

Obstacles et limites

Selon mes observations, les OPF et OP féminines rencontrées manquent d'expérience de gestion formelle des activités de développement. Leur niveau organisationnel est limité et les membres sont mal formés. Par conséquence, elles ont un besoin élevé d'appui et s'orientent à l'aide d'extérieur.

2.2 Sensibilisation sur les besoins pratiques féminines

Situation initiale

La répartition de travail (part II chapitre 1.2) et des activités publiques (part II, chapitre 4) selon le critère genre empêche les hommes maliens de connaître pleinement les activités et les besoins féminins.

Activités

Envisageant l'approbation aux activités féminines et un support par la société, les OPF et OP féminines⁸⁸ :

⁸⁷ Mentionné pendant les deux réunions au niveau faitier et par les partenaires d'étude de Kaniko

- **thématisent** publiquement la **valeur économique de l'activité féminine** en domaine karité pour les ménages
- **sensibilisent** le publique sur les **besoins féminins** : la protection et la plantation des arbres de karité, le respect des textes et des règlements forestiers, le support des comités villageois
- **demandent** aux propriétaires de terre **la permission** de planter des arbres de karité et interpellent les CT l'accès aux terres

Changements

Selon les partenaires d'étude, la sensibilisation du publique **renforce la conscience** villageoise **des efforts féminins** (UFROAT, OP de Kaniko). Les OP sont donc **appuyées** à la protection et la plantation des arbres de karité⁸⁹ et les propriétaires de terre permettent aux femmes l'**accès à la terre**⁹⁰.

Cependant, ce ne sont pas seulement les organisations féminines mais aussi les **structures communautaires et étatiques** qui bénéficient de l'explication du contexte légale de la protection des arbres. Les comités villageois responsables pour la protection des forêts sont effectivement **légitimés** aux villages et la **collaboration avec des agents des services techniques** est **renforcée**⁹¹ : « (...) LES VILLAGEOIS (...) ACCEPTENT LES DENONCIATIONS ; LES AGENTS DE LA CONSERVATION DE LA NATURE NE SONT PLUS REGARDES COMME ENNEMIES (...) MAIS PLUTOT COMME PARTENAIRES POUR UN BUT COMMUN. » (Membre d'UFROAT/ de Siwaa/ Oussiguignon)

Obstacles et limites

Les partenaires d'étude⁹² citent des difficultés financières (moyens de déplacement) et organisationnelles (restauration) qui les empêchent de réaliser des sensibilisations. Cependant, ces plaintes peuvent être interprétées comme indépendance insuffisante des OPF et des OP (chapitre 4).

2.3 Les organisations féminines et les structures publiques : intégration mutuelle

Situation initiale

Les OPF féminines s'engageant pour la protection des arbres agissent dans un contexte spécifique :

- Les forêts sont contrôlées et gérées par des institutions publiques⁹³ et les chefs de famille et de ménage (part II, chapitre 1.3).
- L'accès des femmes à la vie publique et ses institutions est limité (part II, chapitre 4).

Activités

Grâce à leur **collaboration avec des institutions villageoises**, notamment avec des comités pour la gestion des ressources naturelles, **et leurs représentations inter-villageoises**⁹⁴ ordinairement nommé « convention locales (CL) », les OP et OPF féminines sécurisent leur influence à la vie publique et institutionnalisent leurs efforts de développement. Dans les villages où un comité de gestion de ressources naturelles n'existe pas, les CL – en collaboration avec des OP féminines si existantes – initient d'ailleurs la **création** d'une telle structure.

En même temps, « NRU-Shisun » sensibilise les **comités villageois d'intégrer nouvellement des membres féminins** pour que les femmes puissent officiellement participer à la prise de décision villageoise.

⁸⁸ Mentionné pendant les deux réunions au niveau faitier et par les OP et les comités de Solosso et de Kaniko

⁸⁹ Mentionné pendant les deux réunions au niveau faitier et à Kaniko

⁹⁰ Mentionné par UFROAT et à Kaniko

⁹¹ Comités de Solosso et de Kaniko

⁹² Mentionné pendant les deux réunions au niveau faitier

⁹³ Ministère de l'environnement, service des eaux et de forêts, conventions locales, comités villageois

⁹⁴ Les comités inter-villageois font part intégrale de Shisun, participent à la planification et la réalisation des activités et représentent les intérêts du projet.

Changements

Les partenaires d'étude reconnaissent que la collaboration des structures féminines et publiques contribuent à:

- un renforcement de la **compréhension entre hommes et femmes** (UFROAT/ Siwaa/ Oussiguignon, Kaniko) : « APRES L'INTEGRATION DES HOMMES, CEUX-CI ONT COMPRIS QUE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE KARITE EST DIFFICILE. » (Membre d'UFROAT/ de Siwaa/ d'Oussiguignon)
- la **facilitation des activités de développement** (comité de Kaniko): « AVEC L'INCLUSION DES FEMMES AU COMITE (...) ELLES SERVENT COMME PORTE-PAROLE POUR LA PROTECTION DES ARBRES. » (Partenaire masculin de Kaniko)
- un **changement** de consciences et de la **position publique des femmes** (Cèsiri de Bwatun/ CL de San/ FUAPAD) : « AUJOURD'HUI C'EST ACCEPTE QUE LES HOMMES ET LES FEMMES PUISSENT INTERVENIR PUBLIQUEMENT (...). » (Membre de Cèsiri du Bwatun/ de CL de San/ de FUAPAD)
- la **valorisation des organisations féminines** (UFROAT/ Siwaa/ Oussiguignon) : « CAUSE PAR LE SUCCES DE «NRU-SHISUN» IL Y A PLUSIEURS GROUPEMENTS DES HOMMES QUI CHERCHENT LA COLLABORATION AVEC L'OPF. » (Membre d'UFROAT)

Obstacles et limites

Tandis que la **collaboration** entre les OPF et les CL est bien établi, sa réalisation **à la base est faible**. Les trois comités villageois rencontrés ne participent ni à la planification ni à la gestion du projet « NRU-Shisun ». Le **bas niveau organisationnel** limite l'activité des comités en plus. En outre, l'échange entre les comités et leurs faitières est souvent faible ; les comités souhaitent donc une « MEILLEURE INTEGRATION DANS LEUR CL ». (Partenaire masculin de Solosso)

Quelques **villages** ne sont **pas couverts par les OP** féminines membres d'une OPF mais les CL y sont représentés par un comité. Le rôle de ces comités en contexte du projet « NRU-Shisun » n'est pas clair.

Finalement, la participation des femmes dans les comités villageois est très faible⁹⁵. Habituellement, les femmes n'osent pas s'articuler (part II, chapitre 5) et leur rôle n'est pas défini.

Améliorations et activités additionnelles proposées

Les **comités villageois** de Kaniko et de Solosso souhaitent une meilleure intégration dans le projet « NRU-Shisun » et proposent :

- Un **échange** d'expérience **horizontal** entre les comités
- Une **intégration verticale** et un renforcement de la communication entre les CL et ses comités.

En outre, un **renforcement organisationnel des comités villageois** soutiendra la collaboration des structures féminines et masculines à la base. Je propose donc :

- un renforcement des capacités des **CL d'accompagner les comités villageois**
- une **planification des activités à la base** et notamment la coordination de la planification de l'OP et du comité d'une même communauté.
- un **suivi mutuel** des restitutions et des planifications par les OP et les comités d'un même village.

Par une sensibilisation ciblée, les participants de la réunion de valorisation veulent finalement **renforcer l'adhésion des groupements féminins** des villages où les comités manquent des partenaires féminins.

⁹⁵ A Samoukou les membres féminins n'ont pas participé aux rencontres, à participation était plutôt passive.

Kaniko et à Solosso leur

2.4 Obstacles non ciblés: Instabilité de l'accès aux amandes de karité, charge de travail et divagation du bétail

Situation initiale

L'accès des femmes maliennes aux noix de karité varie selon les **conditions naturelles** annuelles (vent, pluie de l'année précédente) et est caractérisé par une forte **saisonnalité**. Par conséquence, les revenus ne sont ni sécurisés ni stables ce qui touche surtout les ménages indigents (part II, chapitre 1.3).

Le travail matinal de collecte de noix de karité et le besoin de préparer les amandes en saison champêtre empêchent d'ailleurs **les jeunes femmes chargées par les travaux domestiques** de participer pleinement aux activités du projet « NRU-Shisun ».

Finalement, les efforts de rajeunissement des forêts de karité sont dérangés par le **bétail qui détruit les arbres** nouvellement plantés ; les membres des OP se plaignent donc d'un manque **grillage qui protégera les jeunes plantes** de karité en saison sèche⁹⁶ (part II, chapitre 3.4).

Améliorations et activités additionnelles proposées

Considérant la mauvaise distribution de travail en domaine de karité – pendant la saison chaude, les femmes sont sous-chargées – l'OP de Kaniko et le comité de Samoukoui proposent de **diversifier les activités du projet « NRU-Shisun »** et d'intégrer le **nééré**, un autre produit arbustif récolté et transformé par des femmes.

Les participants à la réunion de validation demandent un don de grillage et un échange de savoir entre les différents OP et comités concernant la protection des jeunes arbres de karité contre le dégât de bétail.

3. Contexte économique : accès aux revenus financières

La génération des revenus est un des premiers intérêts des paysans et des paysannes. En créant des opportunités financières, les OPF attirent donc des femmes et des indigents.

3.1 Commercialisation

Situation initiale

Le **manque de liquidité** financière (part II chapitre 2) et une **faible compréhension du système de marché** empêchent les indigents/-tes d'exploiter les potentiels économique de leurs activités agricoles. Notamment, ils/ elles :

- sont forcés de vendre leurs produits moins chers que leur concurrence et acceptent des mauvais prix
- produisent et commercialisent des petites quantités et manquent donc de pouvoir au marché
- sont poussés de vendre leurs produits pendant la saison de récolte/ de bas prix

Activités

Les OPF partenaires des projets « NRU-Shisun », « LED-Jigiya » et « Canton de Vaud » appuient la commercialisation de leurs membres en utilisant deux approches différentes :

- La **création des points de vente**⁹⁷ : Les membres commercialisent leurs produits à un lieu commun ; les OPF, informées sur les prix du marchés, fixent un prix qui est respecté par tous les membres.
- La **commercialisation groupée**⁹⁸ : L'OPF achète les produits de ses membres et les vend – dans certains cas après la transformation – à un ou à plusieurs partenaires commerciaux. UACT et

⁹⁶ Selon des règles villageoises, le bétail doit être gardé pendant la saison pluvieuse (de culture).

⁹⁷ Cèsiri Ton Sincina, Sorobasso Pagnon, Zèrèton

SCPPST ont contractualisés ses partenaires commerciaux en fixant leur prix de vente à 20 FCFA/kg respectivement 50 FCFA/kg ajouté au prix actuel du marché local.

En outre, les OPF font la **promotion** de leurs produits et cherchent des **partenariats commerciaux**.

Changements

La création des points de vente et la commercialisation groupée **élèvent les prix des produits** payés aux paysans/-nes⁹⁹. L'offre assurée et l'opportunité d'épargner des coûts de transaction attirent des partenaires commerciaux qui achètent des grandes quantités et qui **assurent** ainsi **une demande**. Grâce aux partenariats commerciaux la production de **qualité** est d'ailleurs **récompensée** financièrement tandis que « LES COMMERÇANTS AU MARCHÉ PAYENT LES MEMES PRIX POUR LES ARACHIDES ORDINAIRES ET LES ARACHIDES AMELIOREES. » (Partenaire féminin de Dougouolo). Finalement, la commercialisation groupée renforce la capacité des **OPF** qui **génèrent des revenus** pour les réinvestir dans des activités.

Obstacles et limites

Le **système de points de vente** dépend du respect des prix fixés ; surtout les producteurs/-trices des spéculations de péremption facile (p.ex. tomates) sont tentés de vendre leurs produits moins chers qu'à ces prix. « EN MOMENT DE SURPRODUCTION LA COORDINATION EST DIFFICILE » (Membre masculin de Pagnon de Sorobasso). En plus, le système de points de vente tombe avec une concurrence extérieure. Les OPF sont donc forcées d'intégrer des villageois/-ses non membres dans leurs activités et tolèrent des profiteurs. Finalement, les participants à la réunion de validation mentionnent une insuffisance des points de vente.

La **commercialisation groupée** est basé sur la volonté des membres de vendre leurs produits exclusivement à l'OPF. UACT se plaint des intermédiaires qu'élèvent leurs prix offerts en s'orientant au prix d'UACT et qui saisissent ses vendeurs. Par conséquent, UACT manque de la quantité de produits fixée dans le contrat avec le partenaire commercial. La solidarité nécessaire pour l'OPF empêche des paysans/-nes par contre de profiter pleinement des avantages du marché¹⁰⁰.

En générale, les OPF dépendent d'une **information** fiable et en temps **des prix de marché** qui n'est pas facilement disponible¹⁰¹. En outre, les deux types de commercialisation sont fondés sur un **système fonctionnant de distribution de semence améliorée** qui garantit l'accès des OPF aux produits de qualité conforme et en quantité suffisante mais qui n'est **pas établi** par toutes les OPF (CMFR). Finalement, des OPF (CMFR, USCPCY, Zèrèton) se plaignent d'une **recherche difficile des partenaires commerciaux**.

Améliorations et activités additionnelles proposées

L'introduction des techniques de **conservation** et de **transformation**¹⁰² des produits peut affaiblir une concurrence destructive pendant les saisons de surproduction. Les OPF qui sont obligées à respecter les contrats commerciaux peuvent sécuriser leur accès aux produits agricoles par la **contractualisation de leurs membres**. Pourtant, la compréhension du système de marché et de la fluctuation des prix est à la base des activités bénéficiaires des OPF et de leur base. Je recommande donc une **formation** et des restitutions suivies en **évolution de prix**¹⁰³, en **commercialisation stratégique** (spéculation) et en

⁹⁸ Cèsiri du Bwatun (transformation), CMFR (transformation), SCPPST, UACT/ UACT-CF (transformation), UFROAT, USCPCY

⁹⁹ P.ex. beurre de karité (Solosso): prix de marché en avril 2009 : 300-350 FCFA/kg ; prix payé par Cèsiri du Bwatun : 550-600 FCFA/kg ; p.ex. arachides (Dougouolo) : prix de marché : 200 FCFA ; prix payé par CMFR : 250 FCFA

¹⁰⁰ Le prix de marché s'est élevé grâce aux activités de l'OPF

¹⁰¹ Mentionné pendant la réunion de validation

¹⁰² Les formations en techniques de conservation et de transformation ne sont pas réalisées par toutes les OPF mais envisagées par l'AIC à San.

¹⁰³ La plupart des partenaires d'étude n'expliquent pas la fluctuation des prix avec les critères d'offre et demande mais avec l'humeur des intermédiaires.

utilisation tactique de crédits. L'information fiable des prix court-terme de marché devrait être mise à disposition par une **institution indépendante**. Je propose donc des réflexions concernant la création potentielle et le financement d'une telle institution en collaborant avec les services étatiques et les OPF.

Les activités actuelles ne permettent pas aux OPF de se servir de la fluctuation des prix (part II, chapitre 2). USCPCY envisage donc **l'achat des produits de sa base** au prix de marché après la récolte. Après un **stockage**, ces produits seront **revendus** en moment de prix élevé et une part du bénéfice sera redistribué aux paysans et paysannes. Les pertes possibles seront portées par l'OPF. Ce système permettrait aux indigents/-tes de suivre leurs besoins urgents financier sans perte économique. Ce système de commercialisation stratégique sera basé sur un crédit d'une institution financière¹⁰⁴. Une alternative représente l'introduction du **système de warrantage** (ciblée par UACT) – de crédit garanti par un stock – par des institutions financières (IF). Pourtant, l'existence de ce système demande le travail de plaider vis-à-vis les IF. Les deux systèmes proposés nécessitent d'ailleurs l'existence d'un nombre élevé de magasins de stockage (réunion de validation).

4. Contexte organisationnel: la base de la participation des femmes et des indigents

4.1 Renforcement organisationnel

Situation initiale

Les partenaires limitrophes des projets « LED-Jigiya » et « NRU-Shisun » décrivent leur situation initiale organisationnelle comme suivante :

- Faible compréhension des rôles et responsabilités par les membres des bureaux
- Manque des outils de gestion (planification, rapportage)
- Manque de fonds financiers
- Manque d'activités et orientation à l'aide d'extérieur

Cette situation organisationnelle est consolidé par un taux élevé de membres non alphabétisées (part II, chapitre 3.5) et par la crainte des femmes de s'articuler en présence des hommes (part II, chapitre 5).

Activités

Les OPF et OP apprécient les mesures suivantes pour leur relevance organisationnelle :

- Formation en vie associative, en rôles et responsabilités et en leadership¹⁰⁵
- Utilisation des radios comme outil de communication¹⁰⁶
- Alphabétisation¹⁰⁷

L'AIC à San appuie d'ailleurs :

- La planification, le suivi et l'évaluation des activités¹⁰⁸
- Le transport et la restauration en contexte des formations et des réunions par la rémunération des couts financiers

En outre, SCPPST, Sorobasso Pagnon et Zèrèton se sont transformé d'association en coopérative et Sorobasso Pagnon a créé un comité de commercialisation.

¹⁰⁴ L'AIC à San facilite déjà l'accès aux crédits des institutions financières.

¹⁰⁵ Mentionné par Cèsiri Ton Sincina, SCPPST et Zèrèton

¹⁰⁶ Mentionné à Boura, Dougouolo et Kaniko et par UFROAT et USCPCY

¹⁰⁷ A Boura, Dougouolo et Solosso les OP de bases offrent l'alphabetisation fonctionnelle à ces membres ; cette activité n'est pas appuyée par l'AIC à San.

¹⁰⁸ La planification et l'évaluation des activités par les OPF est faite d'une façon participative ; les OPF sont d'ailleurs obligées à élaborer des rapports mensuels. Les OP du projet Shisun sont appuyées à la gestion de leurs activités par les OPF.

Changements

Selon des partenaires¹⁰⁹, les mesures en domaine organisationnel contribuent à une **activation** générale des OPF et OP : « L'OPF PEUT AUJOURD'HUI ORGANISER 60 FORMATIONS PAR ANS A PLACE DE DEUX A TROIS FORMATIONS AUPARAVANT. » (Membre d'UFACT/ de CF-UACT) Par conséquence, les partenaires des projets ciblés par l'étude gagnent d'**adhérents**¹¹⁰ féminins et masculins et d' **indépendance** : « L'OPF (...) VA ETRE CAPABLE DE FINANCER UNE VISITE D'ECHANGE ELLE-MEME. » (Membre d'UACT/ de CF-UACT)

La participation féminine aux formations organisationnelles est d'une importance cruciale ; les formations motivent les **femmes** de participer activement aux efforts de développement et **améliorent leur position sociale** (Cèsiri Ton Sincina, CMFR): « AVANT LA FORMATION EN LEADERSHIP LES FEMMES PENSAIENT QUE SEULEMENT DES HOMMES PEUVENT ETRE LEADER ; MAINTENANT ELLES ONT COMPRIS QUE LES FEMMES AUSSI PEUVENT ETRE LEADER. » (Membre de Cèsiri Ton Sincina)

Obstacles et limites

Le niveau organisationnel des partenaires d'étude varie considérablement. Les inconvénients suivants peuvent être regardés comme les plus décisives:

- Une structuration insuffisante de la base : Surtout les OP de base du projet « LED-Jigiya »¹¹¹ manquent d'une planification des activités et des réflexions stratégiques.
- Une dominance observée des leaders¹¹² limite la participation et le développement des membres communs. Selon les participants/-tes de la réunion de validation, cette dominance correspond aux habitudes culturelles du sud-est du Mali et est causée parmi autre par les faibles capacités des membres de s'exprimer.
- Les obstacles persistants à la pleine participation des femmes aux activités de développement (part II, chapitre 5)

Améliorations et activités additionnelles proposées

Suivant l'approche d'AIC à San, les OPF sont responsables pour l'appui à leur base. Je propose donc une **formation des OPF** qui renforce leur capacité **d'accompagner les OP** et de suivre leur gestion (surtout la planification des activités). L'introduction d'un système de « personnes ressources organisationnelles (PRO) » s'orientant au système PRP (chapitre 1.3) représente une alternative qui contribuera à une amélioration de la situation organisationnelle des OP.

Un autre élément indispensable pour l'intégration de la base aux activités est la **restitution et le suivi des formations** – aussi des formations en aspects organisationnels – lesquels sont discutés dans chapitre 1.3. En outre, je recommande l'**intégration de l'aspect participation dans les formations en leadership** ainsi que l'appui aux activités d'**alphabétisation fonctionnelle**. Les participants de la réunion de validation proposent d'ailleurs l'accompagnement long-terme des OP féminines par leur OPF.

5. Résumé et conclusions de la part III

5.1 Résumé des activités et approches clés

Le succès des projets en domaine équité/ genre sont basé sur trois aspects clés :

- L'intégration des activités féminines de développement aux structures publiques
- La considération des difficultés financières des femmes et des indigents.
- L'activation des organisations et de ses membres

¹⁰⁹ CMFR, SCPPST, UACT-UACT-CF

¹¹⁰ Cèsiri Ton Sincina, CMFR, SCPPTA, Sorobasso Pagnon, USCPCPY, Zèrèton

¹¹¹ Dougouolo, Tia ; pas assez d'information sur le niveau des autres OP de base

¹¹² OP de base de Kaniko, Solosso et Tia, comité villageois de Kaniko, CMFR et UFROAT

Intégration des activités féminines de développement aux structures publiques

La considération et le support des activités de développement féminine par le publique sont basés sur :

Le **renforcement d'une conscience favorable** pour l'équité/ genre par la :

- sensibilisation des hommes et des femmes sur les valeurs des activités féminines et sur les besoins des femmes
- participation des femmes aux formations

La **préférence et la responsabilisation des femmes (et des indigents)** par :

- Le ciblage des besoins pratiques des femmes et des indigents
- La responsabilisation des organisations féminines comme partenaires limitrophes
- L'encouragement d'adhérer aux OPF et de participer activement aux activités de développement

Le **renforcement de la collaboration des femmes et des hommes/ le publique** par :

- La collaboration des OP/OPF féminines et des structures publiques
- L'intégration des femmes dans les structures publiques
- L'intégration des OP féminines dans les structures et les activités des OPF mixtes
- L'adaptation aux structures déséquilibrées (demandes de foncier auprès des autorités respectives)

Considération des difficultés financières

Le paiement des cotisations **par acomptes** et la distribution d'intrants à **crédit** permettent aux femmes et aux indigents de contourner les obstacles financiers tandis que la **commercialisation groupé** améliore leurs revenus.

Activation

L'activation des organisations et de ses membres est basée sur :

- des **formations pratiques** (champs écoles, visites d'échange) et **décentralisés** (système de PRP)
- un **renforcement organisationnel**

5.2 Résumé des changements

Les mesures décrits contribuent à un changement suivant dans le domaine équité/ genre :

Une **amélioration de la situation économique** par l' :

- activation économique des femmes
- accès amélioré aux ressources par les femmes et les indigents (foncier, arbres de karité, semence, engrais, finances, information, relations)
- augmentation des revenus agricoles

Une **équité élevée en domaine genre** et surtout:

- une conscience genre augmenté des hommes/ du publique et un respect renforcé pour les femmes
- une confiance améliorée entre hommes et femmes ainsi que leur collaboration plus étroite
- Une participation plus active des femmes dans le domaine publique

Un **renforcement organisationnel** des partenaires limitrophes et des organisations (féminines) de base :

- l'activation des OPF et des OP
- l'augmentation du nombre d'adhérentes (féminins et indigents)
- L'amélioration de la situation financière des OPF

5.3 Résumé des obstacles

La contribution des projets aux changements de la situation des indigents et des femmes est réduit par :

un **ancrage insuffisant des activités** à la base, spécifiquement :

- Une restitution et un suivi incomplet des formations et un fonctionnement limité du système PRP

- Une mauvaise institutionnalisation de la coopération des organisations féminines et des structures publiques à la base.

des **capacités limités**, particulièrement des organisations de base :

- Faible compréhension du système de marché
- Faibles capacités organisationnelles et stratégiques

des **obstacles genre persistants**:

- Manque de conscience équité/ genre de certains bureaux d'OPF
- Obstacles sociaux à la participation des femmes aux activités de développement (manque de propriété et accès difficile aux ressources, mobilité limitée, accès difficile et crainte de la vie publique)
- Charge de travail des jeunes femmes

Obstacles agricoles et forestiers dans les domaines outils agricoles, eau et foncier garanti ainsi que la saisonnalité de la charge de travail et des revenus

5.4 Conclusions : améliorations et activités additionnelles proposés

Proposition des améliorations

Même si les aspects équité/genre font part des considérations d'un grand nombre des partenaires limitrophes et quoiqu'elles soient intégrés dans les activités de la gestion du cycle des programmes, je propose une **systématisation du dialogue équité/genre** entre :

- L'AIC et les partenaires limitrophes (ateliers d'information et d'échange, élaboration et suivi des stratégies)
- L'AIC, les partenaires limitrophes et les prestataires de service, notamment des formateurs (sensibilisation sur l'importance de participation des femmes et des indigents et sur les méthodes appropriées)
- les OPF, les OP, les familles et les ménages (discussion des questions pratiques comme l'accès des femmes aux outils agricoles)

L'intégration des femmes et des indigents aux activités appuyées par l'AIC à San peut être renforcé par un meilleur **ancrage des efforts à la base** en considérant surtout les organisations féminines :

- Un recyclage des formations
- Un renforcement du système PRP (formations des PRP en aspects didactiques, organisationnels et leadership, planification des activités des restitutions au niveau OPF)
- Le suivi des restitutions par l'OPF et l'AIC à San
- Le suivi des applications des nouvelles techniques culturelles par les PRP
- Des suivis mutuels des restitutions par des OP et des comités villageois ou par les PRP
- Une restitution des formations organisationnelles à la base
- Des formations et des restitutions suivies sur le système de marché (évolution des prix, commercialisation stratégique en utilisant des crédits)

Enfin, le **renforcement organisationnel** peut être amélioré par :

- L'intégration de l'aspect participation dans les formations en leadership
- Le renforcement des capacités des OPF et des CL d'accompagner les organisations de base (analyse des potentiels et des difficultés, élaboration des stratégies, élaboration des planifications)
- Le suivi des planifications d'activités de la base par l'OPF et l'AIC à San

Propositions des activités additionnelles

Un **renforcement organisationnel de la base** peut d'ailleurs être soutenu par :

- l'alphabétisation fonctionnelle
- l'intégration d'un système de personnes ressources organisationnelles qui participent aux formations organisationnelles et restituent les nouvelles connaissances à leurs organisations de base

L'**échange horizontal de savoir** entre les acteurs d'une même catégorie contribuera à l'amélioration et à la durabilité des mesures de développement :

- L'introduction des ateliers thématiques annuels ou semi-annuels permettra aux OPF, organisations féminines, PRP ou comités villageois de discuter un sujet spécifique choisi en avance.
- Des visites d'échange entre les OP d'une même OPF

D'ailleurs, je propose les **activités agricoles** suivantes :

- Une formation et des restitutions en techniques de multiplication de semence
- Les réflexions aux mesures ciblant les questions d'outils agricoles et de l'eau

Finalement, je le considère comme raisonnable d'examiner une **diversification du projet « NRU-Shisun »** par l'intégration des espèces arbustives additionnelles comme le néré ou le baobab.

Part IV

Discussion:

L'importance des projets pour l'équité et le genre

Part IV répond aux questions de travail mentionnés dans part I, chapitre 5. Question A (« COMMENT LES FEMMES ET LES HOMMES CONCERNES PAR LES PROJETS « NRU-SHISUN » ET « LED-JIGIYA » PERÇOIVENT-ELLES/ ILS LA SITUATION INITIALE EQUITE/GENRE SUR LAQUELLE LES PROJETS SONT BASES?») et question D (« QUELS ASPECTS ET ACTIVITES ADDITIONNELS DEVRAIENT ETRE INCORPORES DANS LES PROJETS POUR QUE SES OBJECTIFS SOIENT ATTEINTS EN CONSIDERANT LE SUJET EQUITE/GENRE ?») sont répondus par les part II et III ; elles ne sont donc pas considérés dans les discussions ci-dessous.

1. Les changements en aspects équité et genre

La plupart de la question B – « COMMENT LES FEMMES ET LES HOMMES CONCERNES PAR LES PROJETS « NRU-SHISUN » ET « LED-JIGIYA » PERÇOIVENT-ELLES/ ILS LES CHANGEMENTS (PREVUS ET NON-PREVUS, POSITIFS ET NEGATIFS) REALISES CONCERNANT LA SITUATION DES FEMMES, LA SITUATION DES HOMMES, LA SITUATION DES INDIGENTS, LA RELATION HOMME-FEMME ET AISES-INDIGENTS ? » – est répondu par part III de ce rapport. Pourtant, les changements décrits contribuent aux effets équité/genre plus généraux qui sont illustrés dans ce chapitre.

1.1 La contribution des projets à l'équité genre

Effets des revenus féminins

Grâce aux activités des projets ciblés par l'étude¹¹³, les femmes augmentent leurs revenus¹¹⁴ et contribuent à la couverture des **charges des ménages** (part II, chapitre 1.3). Par conséquent, la situation financière et ainsi les relations sociales des ménages s'améliorent ; surtout les femmes parlent d'une meilleure **entente**¹¹⁵ : « SI LE MARI EST DECHARGE IL Y A UN CLIMAT AMELIORE DANS LE MENAGE ... » (Membre d'USCPPCY) L'importance financière féminine conduit d'ailleurs à une **confiance** renforcée des femmes **en soi-même**¹¹⁶ et à leur **respect sociale** (Niamana, Samoukoui, Solosso, Cèsiri du Bwatun/ CL de San/ FUAPAD) : « LES FEMMES SONT FIERES QUAND ELLES SONT CAPABLES D'APPUYER LEURS HOMMES (...) » (Membre de Cèsiri du Bwatun/ de CL de San/ de FUAPAD)

Selon les partenaires d'étude de Boura et de Niamana, les revenus financiers permettent aux femmes une certaine **flexibilité** dans leur vie quotidienne : « AVEC DES PROPRES REVENUS LA FEMME NE DOIT PLUS

¹¹³ Comme le niveau de réalisation des activités est faible à Dougouolo et à Tia, les femmes de ces villages ne peuvent pas indiquer des changements concernant les sujets discutés dans ce chapitre.

¹¹⁴ Mentionné à Boura, Niamana, Solosso et par Cèsiri Ton Sincina, SPPST, UACT/ UACT-CF, USCPPCY ; des données quantitatives pour le niveau de ménage/ individuel ne sont pas disponibles

¹¹⁵ Mentionné par les femmes de Boura, Niamana et Samoukoui et par UACT/ UACT-CF ; pour les comités villageois de Kaniko et Solosso ainsi que pour les membres d'OP de Tia et Boura l'exode rural est causé par une insuffisance financière de ménages/ familles et peut être affaibli par les revenus féminins. Considérant «L'ACCEPTABILITE GENERALE DE LA VIOLENCE DOMESTIQUE » (CGI/ONG, 2002, p. 3) c'est d'ailleurs évident que ce sont aussi les femmes qui bénéficient d'une entente domestique.

¹¹⁶ Solosso, Cèsiri du Bwatun

DEMANDER LES PETIT 300 FCFA POUR LES BICS ET LES CAHIERS POUR LES ELEVES ; ELLE PEUT S'ACHETER LES PAGNES ELLE-MEME. » (Partenaire masculin de Boura) La contribution des revenus aux fonds ménagers permet à certaines femmes d'ailleurs d'**influencer la gestion financière**¹¹⁷ des ménages et **facilite leurs activités économiques** : « LA PREMIERE FOIS QU'UNE FEMME DONNE L'ARGENT A SON MARI, LE MARI EST CONTENT MAIS DES LE DEUXIEME FOIS IL DONNE L'APPUI AUX BESOINS DE LA FEMME ET LA DONNE L'AUTORISATION DE REALISER DES PROPRES REVENUS. » (Partenaire féminin de Niamana).

Effets de la collaboration des hommes et des femmes

Les partenaires d'étude constatent un **soulagement des relations des ménages** ; tandis que des uns expliquent ce phénomène avec une pression financière affaiblie, pour des autres c'est (aussi) fondé sur une meilleure collaboration¹¹⁸ des hommes et des femmes qui « A AUGMENTE LA CONFIANCE , L'ENTENTE ET LE SENS DE FAMILLE. » (Membre d'USCPPCY) Ce nouveau maniement émerge au niveau de ménage mais aussi au niveau **d'organisation**¹¹⁹ **et du village**¹²⁰ : « LA COLLABORATION DES HOMMES ET DES FEMMES TISSE L'HUMANITE ET RENFORCE (...) L'AMOUR ENTRE LES MEMBRES ; FINALEMENT ON S'AIDE AUSSI EN CAS DE PROBLEMES EXTERNES DU TRAVAIL DE LA COOPERATIVE. » (Partenaire masculin de Boura) Finalement, les partenaires d'étude apprécient la collaboration des femmes et des hommes pour sa création d'opportunité **d'échange de savoir**¹²¹ : « LA COLLABORATION PERMET DE PARTAGER LES CONNAISSANCES ET DE PROFITER L'UN DE L'AUTRE. » (Membre d'USCPPCY)

1.2 La contribution des projets à la lutte contre l'indigence

Changement de la situation alimentaire

Les exploitations familiales sécurisent leur alimentation généralement en cultivant des spéculations alimentaires (part II, chapitre 1.2) tandis que les projets ciblés par l'étude équité/ genre supportent également des spéculations de rente. Uniquement une part des spéculations soutenues – surtout le fonio et le karité, deux spéculations de soudure – sont **consommées** par les ménages et contribuent donc directement à la sécurité alimentaire des indigents.

L'achat des grains par contre – même si pas d'habitude dans les zones ruraux du sud-est malien – est d'une grande importance en cas d'urgence¹²². USCPPCY constate même que les revenus nouvellement générés contribuent à la réduction de la faim de « 50% DES INDIGENTS» qui peuvent aujourd'hui nourrir leurs familles pendant douze mois de l'année. Ce constat est toutefois mis en cause par la remarque qu'« IL N'Y A PLUS DE PIMENT PENDANT LA SOUDURE, MAIS EN MOMENT DE LA RECOLTE DU PIMENT IL Y A ASSEZ DE NOURRITURE. »¹²³

Changement de la situation financière et des capacités d'investissement

Il y a une grande évidence que la situation financière des ménages s'est améliorée grâce aux activités des projets ciblés par l'étude et grâce aux revenus féminins nouvellement générés¹²⁴. Ces revenus sont surtout importants pour les indigents qui s'en financent des **besoins de base** (santé, scolarité, habillement, alimentation complémentaire). Selon leur capacité de faire des économies, les ménages les plus aisés des indigents utilisent ces revenus d'ailleurs pour la réalisation des investissements,

¹¹⁷ Membre féminin de Cèsiri Ton Sincina

¹¹⁸ Boura, comité villageois de Kaniko, Cèsiri du Bwatun (CL inclus), USCPPCY

¹¹⁹ Cèsiri du Bwantun (CL inclus), Boura

¹²⁰ Boura, comité villageois de Kaniko, UFROAT (CL inclus)

¹²¹ Cèsiri du Bwatun (CL inclus), UFROAT (CL inclus), SCPPST

¹²² Boura, Dougouolo, Solosso, Tia

¹²³ En combinaison avec des crédit des OPF, les revenus de piment peuvent effectivement améliorer la sécurité alimentaire des indigents.

¹²⁴ Boura, Niamana, Solosso, Cèsiri Ton Sincina, SCPPST, UACT/ UACT-CF, UFROAT (CL inclus), USCPPCY ; des données quantitatives concernant la production et la commercialisation des produits n'existent qu'au niveau d'OPF. Il n'est donc pas possible de comparer les constats qualitatifs et subjectifs de cette enquête avec des données quantitatives au niveau de ménage. Certaines informations se trouvent dans part III, chapitre 3.

surtout la location ou l'achat des outils agricoles¹²⁵ (part II, chapitre 6), et améliorent leur situation de vie donc d'une façon durable.

Pourtant, la priorité des indigents est la production d'alimentation (part II, chapitre 6) et les **contraintes agricoles**¹²⁶ et foncier¹²⁷ (part II, chapitre 3.1) **limitent** tout d'abord **leur capacité de générer des revenus financiers**. « CE QUI N'A PAS ASSEZ A MANGER POUR LES 12 MOIS NE PEUT PAS AUGMENTER LA SUPERFICIE DE FONIO (pour sa commercialisation). » (Partenaire masculin de Hanékoui) Néanmoins, les indigents confrontés aux besoins financiers ne se peuvent pas complètement abstenir de la culture d'une spéculation de rente.

Les organisations de femmes de Dougouolo et de Kaniko par contre s'orientent à l'autoconsommation et ne sont pas habituées à la philosophie de rente ce qui limite leur intérêt de développement agricole en générale.

2. Les changements concernant la prise de décision

Part III répond à la question de travail C (« PAR QUELLES MESURES LES PROJETS AMELIORENT LA PARTICIPATION DES FEMMES/ DES INDIGENTS, SPECIALEMENT RELATIF AUX SUJETS « PRENDRE DECISION » ET « DEFINITION DES PRIORITES DE DEVELOPPEMENT » ? »). Pourtant, les spécifications de la question – les aspects de prise de décision en publique – n'y sont pas explicitement considérés.

Une discussion des aspects d'influence en publique se base sur le concept des besoins ; la DDC (DDC⁴, Internet) diffère les besoins stratégiques des besoins pratiques qui sont fortement interconnectés. Les projets ciblant des:

- **besoins stratégiques** envisagent un changement du système de répartition de travail et des relations de pouvoir qui déterminent une situation genre
- **besoins pratiques** envisagent l'accès aux ressources qui sont nécessaires pour assumer le rôle social des femmes et des hommes

Les spécifications de la question de travail C s'orientent à un changement stratégique tandis que les projets ciblés par l'étude équité/ genre visent surtout des besoins pratiques des femmes (et des indigents) :

- L'amélioration de l'accès aux intrants et la participation à la commercialisation groupée répondent **purement aux besoins pratiques**
- La sensibilisation du publique sur les besoins pratiques et le renforcement des capacités organisationnelles des femmes ciblent des besoins pratiques mais forment une **base pour l'articulation des besoins stratégiques**
- La responsabilisation des femmes, leur collaboration avec des structures publiques, leur encouragement de participer aux efforts de développement et à la culture des spéculations de rente ainsi que la facilitation de leur participation aux formations envisage également la satisfaction de besoins pratiques féminin mais **touchent les besoins stratégiques**
- L'idée d'intégrer des femmes dans les comités villageois cible **les besoins stratégiques** mais n'apporte pas encore de changements visibles

La considération primaire des besoins pratiques correspond à l'approche transversale du projet « LED-Jigiya » et contourne des conflits potentiellement contreproductifs : les projets qui ciblent des besoins pratiques « SUSCITENT (...) MOINS DE RESISTANCE CAR ILS NE REMETTENT PAS DIRECTEMENT EN QUESTION LES RAPPORTS DE POUVOIR FONDES SUR LE SEXE ». (DDC⁴, Internet) Cette approche est bien adaptée au contexte malien s'il est vue comme base pour une discussion des besoins stratégiques. « IL EST PARFOIS NECESSAIRE DE COMMENCER PAR SATISFAIRE UN BESOIN PRATIQUE (...) AVANT DE REPOUDRE A UN BESOIN STRATEGIQUE (...) ». (DDC⁴, Internet)

¹²⁵ Boura, Tia ; selon les femmes de Niamana et CMFR, l'accès aux outils agricoles reste très difficile pour les femmes.

¹²⁶ Tia, UACT/ UACT-CF

¹²⁷ UACT/ UACT-CF

En répondant aux spécifications de la question de travail C on peut constater que la prise de décision et la définition des priorités de développement sont renforcées indirectement par la création d'une base pour la discussion des besoins stratégiques des femmes:

- La conscience publique des besoins pratiques des femmes et de la valeur des activités féminines pour les ménages et la société est indispensable pour une participation féminine en publique
- L'intégration des femmes aux activités de développement contribue à une sensibilisation équité/genre par des expériences pratiques
- La responsabilisation des groupements féminines et leur collaboration avec des structures masculines et publiques renforcent directement une participation à la définition des priorités de développement¹²⁸

¹²⁸ Les OPF partenaires de Shisun envisagent l'intégration de leurs intérêts dans les Plans de Développement Economique et Sociale Communautaires (PDESC)

Part V

Conclusion:

Réflexions à la mise en œuvre d'équité genre en contexte rural sahélien

Le choix d'une approche équité/ genre qui est approprié au contexte rural du sahel ne demande pas seulement des connaissances et des expériences mais il représente surtout un processus de négociation entre des divers acteurs. Suivant l'objectif de cette étude équité/ genre d' « ENRICHIR LES REFLEXIONS ET LES DISCUSSIONS CONCERNANT LES APPROCHES PRATIQUES ET LA MISE EN ŒUVRE ADAPTEE AU CONTEXTE DES ACTIVITES EQUITE/ GENRE, » (part I, chapitre 4) je présente ci-dessous quelques éléments potentiels d'un dialogue équité/ genre.

1. La promotion d'équité

Contrairement à l'approche « femme et développement » qui traitait la promotion des femmes comme secteur isolé, l'approche « genre et développement » cible l'intégration des femmes à la création d'une société équilibrée. (DDC³, Internet) Au sahel, cette finalité peut pratiquement être réalisée par **l'intégration** des femmes et des autres groupes sociaux **aux activités générales des acteurs de développement** et par la **facilitation d'une collaboration entre des organisations féminines et des structures publiques**.

1.1 Intégration des femmes aux réseaux socioprofessionnelles

Les organisations paysannes (OP) et leurs représentations faitières (OPF) sont des acteurs clés du développement rural. L'intégration des femmes individuelles et des groupements féminins à ces structures les permet non seulement de bénéficier d'un accès facilité aux ressources. Elle les lie surtout aux relations sociales et professionnelles et renforce un échange de savoir. La **création d'un contexte favorable** et la **considération de la spécificité de la situation féminine** peut renforcer la participation des femmes aux activités de telles organisations socioprofessionnelles paysannes.

Les **organisations mandatées pour la gestion de programmes et projets** peuvent supporter l'intégration des femmes aux organisations socioprofessionnelles par :

- La facilitation de l'institutionnalisation genre dans les organisations faitières partenaires, (DDC³, Internet) : la stimulation d'un dialogue et des réflexions systématiques concernant le genre
- La facilitation d'une analyse participative des potentiels et des obstacles à la participation active des femmes aux activités des organisations paysannes

Les **organisations paysannes faitière et de base** peuvent éliminer des obstacles à la participation des femmes par:

L'institutionnalisation genre :

- La considération du genre pendant le processus de gestion du cycle de projets et notamment pendant l'évaluation et la planification annuelle
- L'introduction des quotas ciblant l'intégration des femmes aux bureaux des organisations et renforçant leur participation aux formations et aux réunions avec des partenaires
- L'encouragement des femmes de participer aux formations et aux réunions

La création d'un contexte favorable en considérant des difficultés financières féminines :

- L'introduction d'un système de paiement par acomptes (cotisations) et à crédit (distributions matérielles, p.ex. intrants)
- La création d'accès aux intrants en petites quantités
- L'appui à la commercialisation des petites quantités par la vente groupé en soutenant l'accès amélioré des femmes au marché et en supportant la création des revenus élevées

1.2 Intégration des efforts féminines aux activités publiques

La promotion directe des organisations féminines rurales représente une stratégie pour les **bailleurs de fonds**. Le choix des faitières féminines comme partenaires et leur responsabilisation en gestion des projets de développement attribue aux femmes le rôle d'actrices à place de bénéficiaires. Les femmes apprennent de participer en publique et d'articuler leurs besoins.

Ciblant l'équité, la promotion des organisations féminines est toutefois insuffisante sans une mise en relation des organisations féminines et des structures publiques actives dans le domaine concerné par les activités (p.ex. agriculture, gestion des ressources naturelles). Les **organisations mandatées pour la gestion de programmes et projets** peuvent soutenir un tel processus par :

- La facilitation des concertations et des partenariats stratégiques entre des organisations féminines et des structures publique
- La facilitation de la représentation féminine dans les structures publiques (p.ex. comités villageois)

2. Renforcement de la visibilité des efforts féminins

Les activités féminines sont généralement d'une grande importance pour les ménages, les familles et les villages du sud-est malien. Une conscience sociale pour la valeur des activités féminines et pour le potentiel financier et alimentaire des femmes représente donc une base pour l'intégration des femmes à la vie socioprofessionnelle et publique.

Les femmes et les hommes membres des **organisations socioprofessionnelles** peuvent renforcer une telle conscience par la sensibilisation des hommes et des femmes individuels, des ménages et familles, des organisations faitières et des institutions publiques. Sujets des rencontres de sensibilisation peuvent surtout être des besoins pratiques des femmes (part IV, chapitre 2) et l'attachement des ménages, des familles et du publique aux activités féminines :

- La valeur des activités féminines qui sont conformes aux rôles sociaux des femmes (p.ex. production de beurre de karité) et le potentiel des nouvelles activités féminines (p.ex. culture de spéculation de rente) pour la prise en charge des besoins des familles et des ménages (alimentation complémentaire, soins sanitaires, formation, habillement)
- La valeur concrète des activités des organisations féminines pour le publique
- L'importance de l'intégration des femmes individuelles aux organisations socioprofessionnelles ou de base et de l'adhésion des groupements féminines aux organisations faitières pour les ménages, les familles et les organisations
- Les obstacles qui empêchent les femmes d'assumer pleinement leurs rôles et de réaliser des nouvelles activités ainsi que la discussion des mesures possibles qui éliminent ces obstacles ou qui permettent aux femmes de les contourner
- Les obstacles qui empêchent les femmes de participer aux réunions et aux formations offerts par leur organisation ainsi que la discussion des mesures possibles qui éliminent ces obstacles ou qui permettent aux femmes de les contourner
- Les opportunités existantes pour les femmes d'être économiquement actives

3. Renforcement des capacités féminines

La gestion des organisations et la réalisation des activités pratiques demandent des capacités (p.ex. alphabétisation, savoir agricole) qui sont distribués d'une façon inégale : Les femmes en possèdent en

moyenne moins que les hommes. (CGI/ONG, 2006) Un renforcement des capacités facilite la participation active des femmes aux activités socioprofessionnelles ; en plus, il encourage les femmes et les donne une légitimation sociale d'être économiquement et publiquement active.

Les **bailleurs de fonds** et les **organisations mandatées pour la gestion de programmes et projets** peuvent mettre un accent sur le renforcement des capacités féminines via leurs faitières par :

- L'appui à l'alphabétisation fonctionnelle
- L'accompagnement intensif et moyenne-terme des organisations féminines en domaine organisationnel
- Le renforcement des capacités des organisations socioprofessionnelles faitières d'accompagner leurs membres féminins

Les **organisations socioprofessionnelles** et notamment paysannes peuvent :

- Offrir des cours d'alphabétisation fonctionnelle
- Offrir des formations techniques pratiques (champs écoles, visites d'échange)
- Encourager les femmes de participer aux formations techniques

4. Participation à la prise de décision ?

En évitant des conflits contreproductifs et une imposition des activités aux partenaires ou aux groupes cibles les mesures décrits dans cette part V considèrent surtout des besoins pratiques (part IV, chapitre 2) qui forment une base et une porte d'entrée pour la discussion des besoins stratégiques féminines. L'aspect de la participation féminine à la prise de décision est donc ciblé d'une façon indirecte.

Les **organisations mandatées pour la gestion de programmes et projets** peuvent néanmoins renforcer une réflexion aux aspects stratégiques directement par :

- La facilitation d'un échange d'expériences et de besoins entre des groupements féminines résultant à la définition des activités de sensibilisation, de pression ou de plaidoyer
- La sensibilisation des organisations socioprofessionnelles féminines et masculines sur les opportunités potentielles et légalement existantes pour la participation des femmes à la prise des décisions publiques
- La facilitation des réflexions concernant la prise de décision féminine et l'appui à un échange d'expériences genre entre les organisations socioprofessionnelles, des structures publiques et des autres partenaires des projets et programmes (p.ex. prestataires de service) résultant à la définition des activités concrètes

Bibliographie

AIC¹ (2009): Plan d'opération annuel du programme Jigiya (LED-diversification) du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

AIC² (2009) : Plan d'opération annuel du programme NRU Karité ressource ou Shisun, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

AIC³ (2006) : Projet Jigiya, Document de Phase 2007 – 2009.

CGI/ONG (2006) : Les rôles économique et social des femmes au Mali, rapport final. Ministère de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille, République du Mali, Bamako.

CRDI : Le Centre de Recherches pour le Développement International (2002) : La Cartographie des Incidences. C. Annexe : Glossaire. http://www.idrc.ca/fr/ev-9330-201-1-DO_TOPIC.html, 09.10.2009

CDD, FLASH (2006): Institut Régional pour les Etudes dans la Paix et la Sécurité du Centre pour la Démocratie et le Développement (CDD), Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (FLASH) de l'Université de Bamako: Le genre comme indicateur de l'alerte précoce au Mali –rapport provisoire. Bamako.

DDC¹ : Stratégie de Coopération au Mali 2007-2011, http://www.cooperation-suisse.admin.ch/mali/fr/Accueil/Nouvelles/News_Detail?itemID=177222, 17.08.09

DDC² : « Gender Tool Kit » - instruments pour la réalisation, Fiche 1, Définitions, http://www.deza.admin.ch/fr/Accueil/Themes/Genre/Instruments_generaux_et_thematiques/Auxiliaires_generaux, 17.08.09

DDC³ : « Gender Tool Kit » - instruments pour la réalisation, Fiche 2, Stratégies pour l'intégration de l'égalité, http://www.deza.admin.ch/fr/Accueil/Themes/Genre/Instruments_generaux_et_thematiques/Auxiliaires_generaux, 17.08.09

DDC⁴ : « Gender Tool Kit » - instruments pour la réalisation, Fiche 4, Cadre d'Analyse, http://www.deza.admin.ch/fr/Accueil/Themes/Genre/Instruments_generaux_et_thematiques/Auxiliaires_generaux, 17.08.09

Délégation IC au Sahel (2009): Plan annuel 2009. Bamako

Durrer, Martina, Konate, Alassane Doua (2007): Exploitation familiale agricole. Analyse de la place des filières maïs et piment dans l'économie des exploitations familiales dans les cercles de Sikasso et Yorosso. Programme Jékasy, Intercoopération Sahel.

Flick, Uwe, von Kardoff, Ernst, Steineke, Ines (éd.) (2000). Qualitative Forschung. Ein Handbuch. Rohwolt Taschenbuch Verlag GmbH, Reinbeck bei Hamburg.

Intercooperation: Intercooperations contribution to Gender balanced development, <http://www.intercooperation.ch/offers/download/topic-paper-gender.pdf/view?searchterm=Gender>, 17.08.09

ODHD, PNUD: Observatoire du Développement humaine au Mali (ODHD), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) : Rapport 2005 sur le développement humain au Mali. Gestion de l'environnement pour un développement humain durable. République du Mali. <http://www.ml.undp.org/html/Rapport%20OMD%20du%20Mali.pdf>, 09.10.2009

PAM : Programme Alimentaire Mondiale des Nations Unies, service d'analyse de Sécurité Alimentaire (VAM) (2009): Etude de Base de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (EBSAN). République du Mali. <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp202667.pdf>, 09.10.2009

Annexe

Annexe 1 : Liste des partenaires d'étude

1.1 Partenaires Shisun

Niveau Fautière

Nom de l'organisation	Activité
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Union Cesiri (OPF) ▪ Convention Locale de la Commune Urbaine de San ▪ FUAPAD (Fédération des Unions des Associations Paysannes pour une Agriculture Durable), Tominian (CL) 	Travaux et discussions en groupe
<ul style="list-style-type: none"> ▪ UFROAT (Union des Femmes Rurales Ouest Africaines et du Tchad), Koutiala (OPF) ▪ SIWAA, Koutiala (CL) ▪ Oussiguignon, Koutiala 	Travaux et discussions en groupe

Niveau de base

Nom de l'organisation	Activité	Cercle
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Benkadi (OP), Solosso 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discussion en groupe (perception du projet) ▪ Travaux en groupe (définition de l'indigence, changement de l'indigence) 	San
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Uyélo (OP), Kaniko 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discussion en groupe (perception du projet) ▪ Travaux en groupe (définition de l'indigence, changement de l'indigence) 	Koutiala
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupements féminins (M'Ounngounsin, Bénkady, Fiwena), Samoukoui 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discussion en groupe (perception du projet) ▪ Travaux en groupe (définition de l'indigence, changement de l'indigence) 	Tominian
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité de surveillance des ressources naturelles, Solosso 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discussion en groupe (perception du projet) ▪ Travaux en groupe (définition de l'indigence, changement de l'indigence) 	San
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité pour la gestion des ressources naturelles, Kaniko 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discussion en groupe (perception du projet) ▪ Travaux en groupe (définition de l'indigence, changement de l'indigence) 	Koutiala
<ul style="list-style-type: none"> ▪ APAD (comité villageois) Samoukoui 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discussion en groupe (perception du projet) ▪ Travaux en groupe (définition de l'indigence, changement de l'indigence) 	Tominian
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ménages (2 Solosso, 4 Kaniko, 2 Samoukoui) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interviews guidés 	San, Koutiala, Tominian
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Association pour le futur des arbres, Solosso 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux en groupe (changement de l'indigence et de la situation arbustive) 	San

1.2 Partenaires Jigiya

Niveau Fautière

Nom de l'organisation	Activité
UACT (Union des Agriculteurs du Cercle de Tominian)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux et discussions en groupe

UACT-CF (Union des Agriculteurs du Cercle de Tominian – Coopération Féminine)	<ul style="list-style-type: none"> Travaux et discussions en groupe
CMFR (Coopérative Multifonctionnelle des Femmes Rurales), Bla	<ul style="list-style-type: none"> Travaux et discussions en groupe
Association Zèrèton, Bla	<ul style="list-style-type: none"> Travaux et discussions en groupe
Pagnon Sorobasso (Coopérative des Maraîchers de Sorobasso)	<ul style="list-style-type: none"> Travaux et discussions en groupe
Comité de commercialisation de la Coopérative des Maraîchers de Sorobasso/ de Pagnon Sorobasso	<ul style="list-style-type: none"> Discussions en groupe Observations et discussion ouvertes pendant une visite d'échange
Cèsiri Ton Sincina (Coopérative des Maraîchers de Sincina)	<ul style="list-style-type: none"> Travaux et discussions en groupe Visite de champ et de pépinière
USCPICY (Union des Sociétés des producteurs de Piment du Cercle de Yorosso)	<ul style="list-style-type: none"> Travaux et discussions en groupe
SCPPST (Union des Associations des Producteurs de Piment de San et Tominian)	<ul style="list-style-type: none"> Travaux et discussions en groupe

Niveau de base

Nom de l'organisation	Activité	Cercle
<ul style="list-style-type: none"> Toronko Yelen (OP), Dougouolo Ko Takegné, (OP), Dougouolo Bénkadi, (OP féminine), Dougouolo Grogrin, (OP féminine), Dougouolo 	<ul style="list-style-type: none"> Discussion en groupe (perception du projet) Travaux en groupe (définition de l'indigence, changement de l'indigence) 	Bla
<ul style="list-style-type: none"> Benkadi (OP féminine), Dougouolo (quartier Niumbagagnon) 	<ul style="list-style-type: none"> Discussion en groupe (perception du projet) Travaux en groupe (définition de l'indigence, changement de l'indigence) 	Bla
<ul style="list-style-type: none"> Jiriwaton (OP féminine), Niamana 	<ul style="list-style-type: none"> Discussion en groupe (perception du projet) Visite de champ et de pépinière 	San
<ul style="list-style-type: none"> Zèrèton Tia, (OP), hommes, Tia 	<ul style="list-style-type: none"> Discussion en groupe (perception du projet) Travaux en groupe (définition de l'indigence, changement de l'indigence) 	Bla
<ul style="list-style-type: none"> Zèrèton Tia, (OP), femmes, Tia 	<ul style="list-style-type: none"> Discussion en groupe (perception du projet) Travaux en groupe (définition de l'indigence, changement de l'indigence) 	Bla
<ul style="list-style-type: none"> Union de Femmes rurales de la commune de Boura (OP) 	<ul style="list-style-type: none"> Discussion en groupe (perception du projet) Travaux en groupe (définition de l'indigence, changement de l'indigence) 	Yorosso
<ul style="list-style-type: none"> Union de Société Coopératives de producteurs de Piment de Boura (OP mixte) 	<ul style="list-style-type: none"> Discussion en groupe (perception du projet) Travaux en groupe (définition de l'indigence, changement de l'indigence) Visite de champ et de pépinière 	Yorosso
<ul style="list-style-type: none"> Comité de développement villageois de Hanékoui (OP) 	<ul style="list-style-type: none"> Observations et discussion ouvertes pendant une visite d'échange 	Tominian
<ul style="list-style-type: none"> Ménages (4 Dougouolo, 4 Boura, 3 Tia) 	<ul style="list-style-type: none"> Interviews guidés 	Bla, Yorosso

Annexe 2 : Outils d'étude

4.1 Outils Shisun (exemples)

Guide d'entretien

OPF et CL

Méthode :

- Discussion en groupe (6 groupes)

Partenaires:

- OPF
- CL

Matérielle

- Papier, crayon
- 12 grandes fiches (3 par groupe)

Objectif :

- Connaître la perception genre de l'OPF et des CL sur les activités Shisun

Temps:

- 240 minutes (4 heures)

Introduction (5 minutes)

- Il ya quelque semaines en s'est rencontré; je vous ai expliqué mon travail, l'«étude équité/genre» et vous m'avez présentez vos organisations.
- Aujourd'hui j'aimerais bien qu'on parle du projet Shisun et des changements qu'il a causé surtout pour les femmes et les indigents
- En plus, j'aimerais bien qu'on regarde le projet d'une façon critique et qu'on réfléchit, quelles activités additionnelles sont nécessaires pour un vrai succès du projet.
- A la fin, je voudrais bien discuter quelques aspects spécifiques avec vous en vous posant des questions.

Présentation du projet et de l'objectif du rencontre (30 minutes)

Programme

- Salutation d'usage et présentation de participants (30 min)
- Présentation de l'objet de la rencontre
- Travail en groupe: appréciation des activités Shisun (60 min)
- Présentation du travail en groupe et discussion (90 min)
- Discussion en groupe sur des aspects spécifiques de Shisun (60 min)

Object

- Connaître la perception de Cèsiri et les CL sur les aspects genre
- Avoir une proposition des activités additionnelles

Appréciation des activités (Travail en groupe: 60 minutes; discussion: 90 minutes)

Explications:

- Travail en groupe: UFROAT se forme en 3 groupes, la CL représente une groupe de travail
- Chaque groupe élue une/ un modérateur/ une modératrice qui est capable d'écrire; son tache sera de prendre les notes et en temps il/ elle est responsable que chaque membre du groupe formule ses réflexions et participe activement à la discussion; finalement, les réflexions de chaque participante vont être mentionné sur le tableau
- Choisissez votre activité la plus importante et la mettez en titre
- Réfléchissez, quels étaient les aspects positifs de la mise en œuvre de chaque activité?
 - Qu'est-ce qui a facilité la mise en œuvre de cette activité?
 - Qu'est-ce qui a facilité la participation des femmes et des indigents?
 - Comment les femmes et les indigents pouvaient facilement bénéficier des activités?
 - Quels étaient les changements facilement attendus?
- Réfléchissez des difficultés de la mise en œuvre de l'activité?
 - Pourquoi c'était difficile de la mettre en œuvre comme prévue?
 - Quels sont les obstacles, surtout pour les femmes et les indigents, de participer aux activités?
 - Quels sont les obstacles, surtout pour les femmes et les indigents, de bénéficier des activités?
- Réfléchissez comment cet activité pourrait être amélioré en regardant les difficultés
- Essayer de remplir de tableau ; c'est important que vous ne mentionnez pas n'importe quelle aspect positif ou n'importe quelle difficulté mais seulement celles-ci qui sont liés à la mise en œuvre de l'activité en titre.
- On est entre soi-même et ça donne la possibilité de parler ouvertement des aspects positifs et négatifs; les résultats vont être utilisé comme aide pour l'amélioration du projet et de l'approche équité/ genre pour la coopération Suisse en générale

Activité

Aspects positifs de la mise en œuvre	Difficultés de la mise en œuvre	Solutions aux difficultés

Activités additionnelles

- Quelles difficultés pour les femmes/ les défavorisés ne sont pas encore prise en charge?
 - Liste séparé des taches additionnelles

Présentation et discussion des travaux élaborés par les groupes

Discussion en groupe (60 minutes)

Conduction, mettre en réseaux:

- Comment la collaboration entre le bureau de la OPF et les bureaux de bases s'est développés?
Comment la collaboration entre les CL et les comités locaux s'est développé?
- Quelles sont les activités qui ont causé un tel développement?
- Quelles sont les difficultés existants entre les OPF/ CL et les bureaux de bases/ comités locaux?

Pression, prise de décision

- Quelles activités ont aidées aux femmes d'influencer mieux les activités de la commune ou des services techniques?
- Quelles sont les obstacles pour une telle prise d'influence?
- Est-ce qu'il ya des activités additionnelles nécessaires pour l'amélioration de la prise d'influence?

Accès aux ressources

- Quelles activités ont contribué à un accès amélioré des femmes aux amandes de karité?
- Quels sont les effets de ces activités pour les femmes, les hommes et la relation entre femmes et hommes?
- Quelles sont les obstacles actuels pour accéder aux amandes de karité?
- Comment l'accès durable pourrait être sécurisé?

Guide d'entretien

Présentation équité/ genre, définition de l'indigence

Méthode :

- Présentation
- Discussion en groupe

Partenaires:

- OP
- Comité villageois de la gestion des ressources naturelles

Matérielle :

- Papier, crayon
- Cartes de 2 couleurs, 10 pièces par couleur
- grandes fiches (définition de l'indigence)
- Markers
- Scotch

Objectif:

- Les membres de l'UYELO et du comité comprennent le travail de l'équipe IC
- L'indigence à Kaniko est défini
- La base pour la discussion des changements de Shisun est élaboré

Temps :

- 180 minutes (2 h 40 min)

Programme (10 minutes)

Programme

- Salutation d'usage (15 min)
- Présentation du programme et de l'objet de la rencontre (10 min)
- Présentation du travail de l'équipe «équité/ genre» de IC (30 min)
- Définition de l'indigence (90 minutes)
- Planification des interviews de ménage (15 minutes)

Object

- Connaître la perception genre de Benkadi
- Discuter et définir l'indigence
- Avoir une base pour la discussion des changements par Shisun

Introduction (15 minutes)

On est venue au village pour faire une enquête sur les effets du projet Shisun pour les différents groupes sociaux de ce village: pour les hommes, les femmes et les ménages des couches sociales différentes (les riches, les indigents...)

Avant de faire cette enquête, nous voudrions bien vous présenter plus profondément notre travail et ensuite on aimerait bien mieux comprendre les aspects de l'indigence dans les villages comme le votre: Qu'est-ce qui rend une personne indigent? On va élaborer ensemble une définition de l'indigence à Kaniko. Ceci nous servira comme base pour analyser les effets des activités du projet Shisun pour les groupes sociaux différents du projet.

Présentation «capitalisation équité/genre» (30 min)

Intercooperation au Sahel

- Intercooperation est une fondation basé en Suisse avec une délégation au Sahel et une Antenne à San
- AIC appuy techniquement et financièrement plusieurs projets, dont Shisun
- Shisun est représentés dans 3 cercles: San, Tominian et Koutiala ainsi que dans deux provinces au Burkina Faso.
- Les organisations partenaires de Shisun au Mali sont deux organisations faitières, dont une est UFROAT, et trois Conventions Locales

Etude des activités genre

Intercoopération au Sahel

- Finalité: Participation aux efforts de développement
- But: développement socialement équilibré
- Pour qui: Pour les hommes et les femmes
Pour les vulnérables et défavorisés
(> Relations entre hommes et femmes)
- Comment: Appuy aux activités différentes, dont beaucoup des activités genre

- Apprendre des expériences de Shisun
- Systématiser les bonnes activités pour DIC Sahel (> Stratégie équité/genre)
- Utiliser le savoir pour les projets appuyés par DIC Sahel
- Améliorer facilement la situation des défavorisés

- Quelles activités supportent les hommes et les femmes, les défavorisés?
- Comment protéger les options de développement pour les femmes, les défavorisés?
- Comment soutenir une équité sociale, entre les hommes et les femmes ?

L'analyse de données: méthodes

- Analyse des documents (plans opérationnels, rapports)
- Interviews et discussions avec les: Organisations Partenaires
Groupements Villageoises
Ménages
- Interprétation à base d'un cadre

Activités mises en œuvre

- Analyse des documents
- Réunion de rencontre et de planification avec les OPF et les CL de Shisun
 - choix de 3 villages pour le travail
- Présentation chez la préfecture, le Service Technique, le chef de village

Définition de l'indigence (90 minutes)

Définition de l'indigence des femmes

1. S'il vous plaît, donnez nous environnment 10 noms des femmes des différentes couches sociales de Kaniko.
2. > Ecrire chaque nom sur une carte de couleur
3. Arrangez les cartes mentionnant les noms sur une ligne: les plus indigents à gauche, les moins indigents à droite
4. Formez 3 à 5 catégories en groupant les noms des femmes de couche sociale similaire
5. Définissez l'indigence: Qu'est-ce que les femmes indigentes ont en commun? Quels sont les critères qui les rendent indigentes?
6. > Ecrire les critères sur un grand papier
7. Quels sont les effets de cette indigence?
8. Quels sont les effets du bien-être? Quels sont les opportunités qu'ont les riches et que les indigentes n'ont pas?

Définition de l'indigence des hommes

1. S'il vous plaît, donnez nous environnment 10 noms des hommes des différentes couches sociales de Kaniko.
2. > Ecrire chaque nom sur une carte de couleur
3. Arrangez les cartes mentionnant les noms sur une ligne: les plus indigents à gauche, les moins indigents à droite
4. Formez 3 à 5 catégories en groupant les noms des hommes de couche sociale similaire
5. Définissez l'indigence: Qu'est-ce que les femmes indigentes ont en commun? Quels sont les critères qui les rendent indigentes?
6. > Ecrire les critères sur un grand papier
7. Quels sont les effets de cette indigence?
8. Quels sont les effets du bien-être? Quels sont les opportunités qu'ont les riches et que les indigentes n'ont pas?

Planification des interviews de ménage (15 minutes)

- Choix de 3 villages indigents et médiocre des femmes ou des hommes
- Fixer des dates pour des interviews à ca. 1 heure et demie en présence des hommes et des femmes du ménage

Guide d'entretien

Perception du projet

Méthode :

- Discussion en groupe

Partenaires:

- OP (association)
- Comité villageois

Matérielle

- Papier, crayon

Objectif :

- Connaître la perception des OP/du comité du projet

Temps:

- 95 minutes

Introduction (5 minutes)

- On vous a expliqué hier notre travail à Solosso: On veut apprendre des expériences que vous avez faites avec le projet Shisun
- Nous nous intéressons aux questions: qu'est-ce que va bien? Comment on peut améliorer le projet? Qui peut bénéficier du projet.

Perception du projet (90 min)

9. D'abord, nous vous demandons de nous expliquer le projet Shisun et votre travail.
10. S'il vous plaît, racontez-nous vos expériences avec le projet Shisun:
11. Quelles activités avez-vous mis en œuvre?
12. Quelles activités étaient faciles à mettre en œuvre?
13. Quelles activités étaient difficiles de mettre en œuvre? Pourquoi?
14. Quelles sont les bénéfices du projet pour vous?
15. Quels groupes ou ménages du village ont bénéficié du projets, qui est-ce qui ne pouvait pas en bénéficier? Pourquoi?
16. Comment les femmes participent-elles au projet Shisun?
17. Qu'est ce que cette participation leur apporte? Comment les activités les aident à gérer leur vie?
18. Comment les indigents participent-ils au projet Shisun?
19. Qu'est ce que cette participation leur apporte? Comment les activités les aident à gérer leur vie?
20. Est-ce que le projet Shisun supporte les femmes de défendre leurs besoins et intérêts à l'égard
 - les chefs d'exploitations
 - les communes
 - les services techniques?
21. Quelle est la réaction des hommes différents face à ces activités?
22. Quels sont les effets négatifs du projet Shisun? Qu'est-ce qui vous ne plaît pas de Shisun?
23. Quels sont les coûts financiers pour la participation au projet pour les hommes et pour les femmes?
24. Quelle est la charge de travail pour la participation au projet pour les hommes et pour les femmes?

UFROAT (pour UYELO)

25. Quelles est le support pour vos activités par les comités pour la gestion des ressources naturelles?
26. Quelles est le support pour vos activités par UFROAT
27. Quelles sont vos besoins à vis-à-vis d'UFROAT?
28. Est-ce que vous avez des besoins qu'UFROAT ne prend pas en compte?
29. Comment profitez-vous de l'OPF en matière de production et transformation de beurre de karité
30. Comment profitez-vous de l'OPF en matière de commercialisation des produits karité
31. Comment UFROAT vous supporte dans la collaboration avec
 - des communes
 - des services techniques
 - du chef villageois
 - des chefs d'exploitation?

USIGNON (pour le comité)

32. Quelles est le support pour vos activités par UYELO pour la gestion des ressources naturelles?
33. Quelles est le support pour vos activités par USIGNON
34. Quelles sont vos besoins à vis-à-vis d'USIGNON?
35. Est-ce que vous avez des besoins qu'USIGNON faitière ne prend pas en compte?
36. Comment USIGNON vous supporte dans la collaboration avec

- des communes
- des services techniques
- du chef villageois
- des chefs d'exploitation?